

République de Côte d'Ivoire
Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture, du
Développement Rural et des Productions Vivrières

République de Côte d'Ivoire
Projet de Promotion du Riz Local Phase II
(PRORIL2)

Rapport d'achèvement du projet

Février 2026

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

ED
JR
26-046

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES PRODUCTIONS
VIVRIÈRES (MEMINADERPV)

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION
INTERNATIONALE
(JICA)



Projet de Promotion du Riz Local, Phase 2 (PRORIL2)

Rapport Final du Projet

Directeur du projet : Yakouba DEMBELE, Directeur général, Agence pour le développement de la filière Riz (ADERIZ)

Gestionnaire du projet : Zanga Fousseni OUATTARA, ADERIZ

Conseiller en chef : Kojiro FUJINO

Date de soumission : 31/12/2025

Table des matières

1. Informations de base.....	4
1-1. Informations générales.....	4
1-2. Contexte	4
1-3. Cadre du projet.....	5
1-4. Structure de mise en œuvre	6
1-5. Approche du projet.....	7
2. Résultats du projet	10
2-1. Contributions des deux parties.....	10
2-2. Avancement des activités.....	11
2-2-1. Résultat 1 : Finances	11
2-2-2. Résultat 2 : Mécanisation	17
2-2-3. Résultat 3 : Production de semences.....	20
2-2-4. Résultat 4 : Poste-récolte et contrôle qualité.....	24
2-2-5. Résultat 5 : Consolidation et promotion de la chaîne d'approvisionnement.....	28
2-3. Gestion globale et partenariat.....	35
2-3-1. Comité Conjoint de coordination	35
2-3-2. Collection des données et analyse de chaînes d'approvisionnement	35
2-3-3. Collaboration avec les partenaires	36
2-4. Réalisations du projet.....	39
2-4-1. Résultats et indicateurs	39
2-4-2. Objectif du projet et indicateurs.....	44
2-5. Historique des modifications apportées au cadre logique du projet	47
3. Évaluation du projet	55
3-1. Évaluation basée sur les critères du CAD	55
3-1-1. Pertinence.....	55
3-1-2. Cohérence.....	57
3-1-3. Efficacité	58
3-1-4. Efficience.....	59
3-1-5. Impact	61
3-1-6. Durabilité	62
3-2. Facteurs et risques externes.....	64
4. Leçons apprises et recommandations.....	66
4-1. Leçons apprises.....	66
4-2. Recommandations.....	68

1. Informations de base

1-1. Informations générales

(1) Pays : République de Côte d'Ivoire

(2) Intitulé du projet : Projet de promotion du riz local, phase 2 (PRORIL2)

(3) Durée du projet : Prévues : avril 2020 - avril 2025 / Réelle : février 2021 - février 2026

1-2. Contexte

Malgré le potentiel agroécologique favorable de la Côte d'Ivoire et la demande croissante de riz, le pays reste fortement dépendant des importations, principalement en raison 1) de l'instabilité de l'approvisionnement et 2) et de la qualité du riz local.

Bien que la Côte d'Ivoire produise environ 2 millions de tonnes de riz par an (ADERIZ, 2023), elle reste l'un des cinq premiers importateurs mondiaux de riz, et son autosuffisance en riz reste de 63 % (USDA, 2023 ; ADERIZ, 2024). Les causes de cet approvisionnement insuffisant et instable résident à la fois dans la production et dans les transactions. L'insuffisance des infrastructures d'irrigation entraîne une production instable, et le manque de mécanisation rend difficile pour les agriculteurs de cultiver et de récolter leur production en temps voulu. L'insuffisance des fonds de roulement des usiniers rend également difficile l'approvisionnement en paddy, et la plupart des distributeurs appuyés par le projet constatent généralement un volume de ventes instable pour le riz local.

La qualité instable reste un facteur clé qui nuit à la compétitivité du riz produit localement. Ce problème est principalement dû à l'utilisation de semences de mauvaise qualité et à une mauvaise gestion après la récolte. L'accès limité à des semences améliorées et certifiées entraîne une faible pureté et homogénéité variétales, ce qui se traduit par une variabilité de la qualité du riz paddy et du riz blanchi mis sur le marché. En outre, les retards de récolte et un séchage inadéquat augmentent également les pertes après récolte et dégradent la qualité du riz paddy.

Une analyse plus approfondie révèle toutefois que ces défis découlent d'un goulot d'étranglement structurel : la faible motivation des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du riz à investir. Ce manque de motivation se traduit par une adoption limitée des techniques améliorées, une expansion limitée des surfaces cultivées et des équipements de décorticage obsolètes, malgré des années de soutien extérieur au secteur du riz. La faible motivation des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du riz à investir s'explique par deux causes sous-jacentes : 1) la faible rentabilité et 2) l'incertitude élevée qui règne dans le secteur du riz.

Le projet de promotion du riz local phase 2 (PRORIL2) a été conçu dans ce contexte conjointement par le gouvernement de la Côte d'Ivoire et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), avec une hypothèse stratégique : le développement d'une « chaîne d'approvisionnement en riz bancable » est essentiel pour libérer le potentiel du secteur en matière d'autosuffisance nationale. Le terme « bancable », emprunté au monde de la finance, désigne un système à la fois rentable et dont les risques sont gérables, conditions essentielles pour attirer les investissements privés et garantir la viabilité à long terme. Le projet reflète la stratégie nationale visant à renforcer la compétitivité du riz local par rapport au riz importé et à atteindre l'autosuffisance rizicole grâce à une approche axée sur le marché et la chaîne d'approvisionnement.

1-3. Cadre du projet

Le **Tableau 1** présente les grandes lignes de la dernière version de Cadre Logique du Projet. Le Cadre Logique a été modifié à deux reprises au cours du projet. Pour plus de détails, voir « 2-5 Historique des modifications du Cadre Logique » et toutes les versions du Cadre Logique (**ANNEXE 3**).

Tableau 1 : Aperçu de la matrice de conception du projet (Cadre Logique)

Résumé narratif		Indicateurs
Objectif supérieur	Augmentation du taux d'autosuffisance en riz de la Côte d'Ivoire.	Le taux d'autosuffisance en riz de la Côte d'Ivoire atteint 95 %.
Objectif global	Augmentation du volume des ventes de riz ivoirien.	Le nombre de marques locales de riz augmente de 5 en trois ans après la fin du projet.
Objectif du projet	Augmenter les ventes de riz local de qualité grâce au développement de chaînes d'approvisionnement rentables.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation du volume de riz vendu par les distributeurs de la chaîne d'approvisionnement cible à 4 800 tonnes par an et 400 tonnes par mois par rapport aux données de référence de 2020 (310 tonnes par an). 2. Le nombre d'unités de transformation atteignant le pourcentage de grains de qualité passe de 2 à 10. 3. Le nombre de marques cibles qui parviennent à assurer un approvisionnement ininterrompu passe de 0 à 3-5.
Résultat 1	Des services de financement optimisés pour la chaîne de valeur locale du riz sont fournis aux acteurs des chaînes d'approvisionnement ciblées.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le montant des prêts accordés aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement du riz cibles passe à 106 millions de francs CFA par rapport au niveau de référence de 2020 (0 franc CFA). 2. Le taux de remboursement des prêts pour les acteurs de la chaîne de valeur du riz passe à 85 %.
Résultat 2	Un système durable de services de machines agricoles est mis en place.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les superficies cumulées de production rizicole desservies par les prestataires de services mécanisés ciblés passent à 2 500 ha (labour), 2 000 ha (récolte) et 500 ha (battage) par rapport au niveau de référence de 2020 (0 ha). 2. Le pourcentage de prestataires de services mécanisés cibles qui reçoivent des machines du PRORIL2 dans le cadre du système de location-vente de l'ADERIZ et qui paient le montant total des frais de location atteint 90 % à la fin du projet. 3. Le taux de producteurs sur les sites cibles étant satisfaits de la qualité des services fournis par les prestataires de services mécanisés cible passe à 60 %, par rapport au niveau de référence de 2020 (30 %).
Résultat 3	La capacité de production et d'utilisation de semences de qualité sur les sites cibles est améliorée.	<ol style="list-style-type: none"> 1. 60 producteurs sont formés en tant que multiplicateurs de semences. 2. Le taux de pureté des semences produites par les producteurs cibles augmente à 99 %. 3. Le pourcentage de multiplicateurs de semences ayant reçu une formation technique en production de semences adoptent les techniques de production de semences recommandées augmente à 70 %. 4. Le pourcentage de producteurs de paddy cibles qui utilisent les

		semences produites par les multiplicateurs de semences cibles augmente à 80 %. 5. Le pourcentage de producteurs de paddy cibles qui utilisent les semences de bonne qualité augmente à 80 %.
Résultat 4	Les techniques de post-récolte et de contrôle de la qualité des producteurs, usiniers et distributeurs cibles sont améliorées.	1. 70 % des producteurs cibles atteignent un taux d'impuretés du paddy (au moment de l'arrivée chez les usiniers) inférieur à 5 %. 2. Le rendement moyen de l'usinages dans les unités de transformation cibles est supérieur ou égal à 65 %. 3. 70 % des producteurs cibles ayant reçu une formation technique adoptent les techniques post-récolte recommandées. 4. 70 % des usiniers cibles ayant reçu une formation technique adoptent les techniques d'amélioration de la qualité du riz et les méthodes de gestion recommandées. 5. 70 % des distributeurs cibles utilisent les méthodes de gestion recommandées.
Résultat 5	Les activités relatives aux résultats 1 à 4 sont diffusées auprès des acteurs d'autres chaînes de valeur du riz.	1. Le nombre de chaînes d'approvisionnement ayant participé au PRORIL2 atteint 8 à 10. 2. Un cadre de consultation est mis en place pour chaque chaîne d'approvisionnement (et se réunit au moins deux fois par an). 3. Des plateformes de partage d'expériences entre les chaînes d'approvisionnement sont mises en place (et se réunissent au moins une fois par an).

1-4. Structure de mise en œuvre

(1) **Organisation responsable** : Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV)

(2) **Organisation chargée de la mise en œuvre** : Agence pour le Développement de la Filière RIZ (ADERIZ)

(3) **Structure de mise en œuvre**

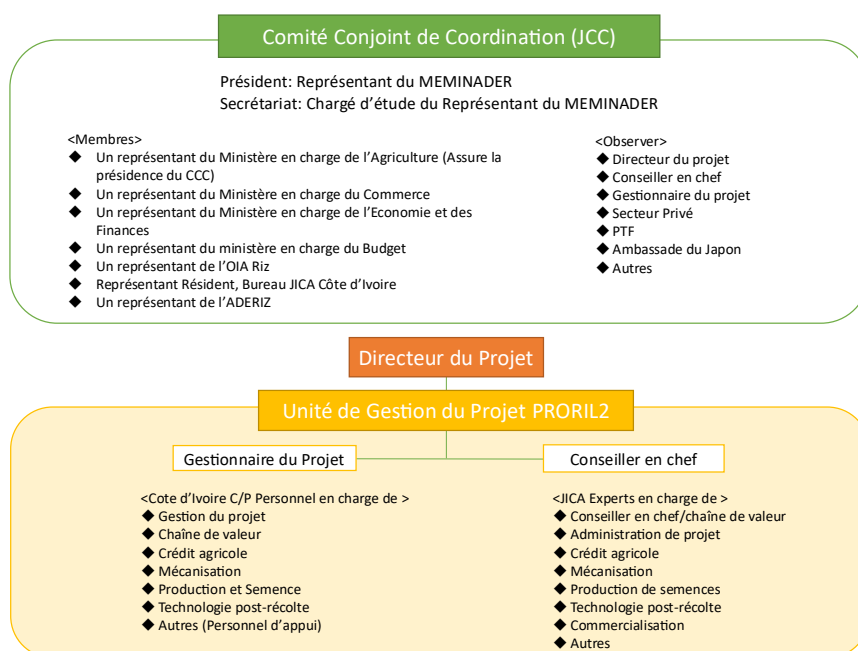


Figure 1 : Structure de mise en œuvre du projet

(4) Zone et groupements cibles :

- 1) Zone cible : Sites des acteurs de la chaîne d'approvisionnement de certaines marques de riz de Côte d'Ivoire (riz local)
- 2) Groupement cible : acteurs de la chaîne d'approvisionnement de certaines marques de riz local (distributeurs, usiniers, multiplicateurs de paddy/semences, institutions financières, prestataires de services de mécanisation agricole)

(5) Organisations partenaires :

- 1) Finance : Union Nationale des Coopératives d'Epargne et de Crédit de Côte d'Ivoire (UNACOOPEC-CI)
- 2) Mécanisation : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) / CFMAG
- 3) Semences : Centre National de Recherche Agronomique de Côte d'Ivoire (CNRA), Africa Rice
- 4) Après-récolte : Institut International de Recherche sur le Riz (IRRI), Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)

1-5. Approche du projet

Pour atteindre l'objectif du projet, à savoir « augmenter les ventes de riz local de qualité grâce au développement de chaînes d'approvisionnement bancables en riz local », PRORIL2 a adopté quatre approches stratégiques clés qui traduisent l'hypothèse en actions.

(1) Développement de la chaîne d'approvisionnement du riz à partir des acteurs en aval

PRORIL2 a placé les distributeurs locaux de riz en aval comme point d'entrée de son intervention. Cette approche a été motivée par la volonté d'aligner les interventions du projet sur la demande du marché et l'évolution des attentes et des préférences des consommateurs. Ces distributeurs sont sélectionnés en fonction de leur profil commercial, qui démontre une certaine capacité et une volonté d'étendre leur activité dans le domaine du riz local. Ainsi, en commençant par les distributeurs, les usiniers et les groupements de producteurs liés à ces distributeurs ont été identifiés afin de bénéficier de l'assistance technique du projet. En outre, les prestataires de services mécanisés (PMEA) qui fournissent des services à ces zones ont également été ajoutés comme bénéficiaires. Cette approche de sélection a permis au projet de faciliter la satisfaction des besoins des consommateurs avec les acteurs en amont, ainsi que de mieux suivre l'efficacité des différentes

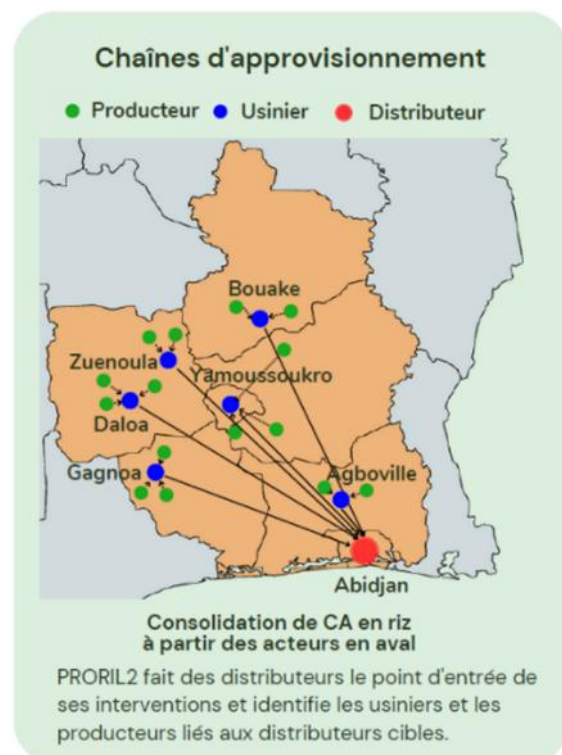


Figure 2 : Approche de la chaîne d'approvisionnement PRORIL2

interventions (**Figure 2**).

En outre, le projet a principalement ciblé les acteurs de la chaîne d'approvisionnement activement engagés dans la fourniture de riz de qualité uniforme, comme le montre la **Figure 3**, afin de renforcer la compétitivité du riz local par rapport au riz importé.

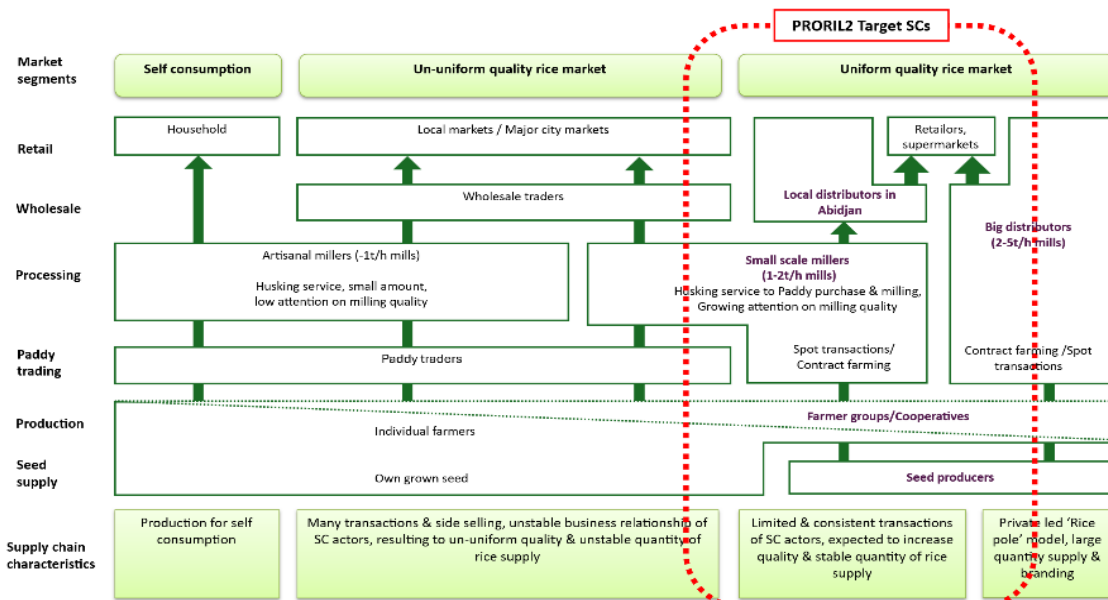


Figure 3 : Image des acteurs des chaînes d'approvisionnement ciblées par PRORIL2

(2) Mise en place de services financiers optimaux

Pour remédier au manque chronique d'accès au financement, PRORIL2 a collaboré avec une institution de microfinance de premier plan afin de concevoir des produits financiers adaptés aux différents acteurs : prêts pour les intrants (engrais, insecticides, herbicides) et la mécanisation (ou frais de main-d'œuvre si aucune machine n'est disponible) pour les producteurs, et fonds de roulement pour les usiniers et les distributeurs afin d'acheter du riz paddy. Le système a permis de réduire au minimum la manipulation d'espèces afin de limiter les risques de détournement de l'objet du prêt, favorisant ainsi un écosystème financier plus sûr et plus efficace (**Figure 4**).

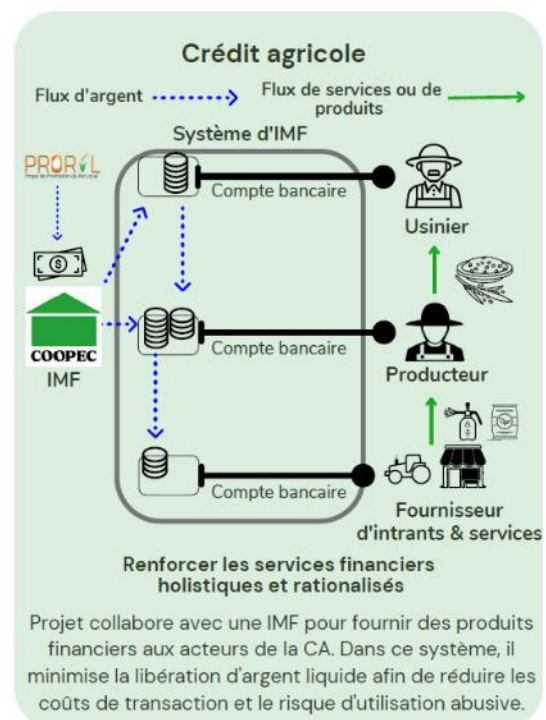


Figure 4 : Approche de crédit agricole PRORIL2

(3) Renforcement des services de mécanisation privés

S'appuyant sur les enseignements tirés du passé, où les dons de machines aux producteurs se sont avérés non viables, PRORIL2 a soutenu les entreprises privées de mécanisation (Petites et Moyennes Entreprises Agricoles : PME) en leur fournissant des machines de qualité (par exemple, motoculteurs, moissonneuses, batteuses) et en leur dispensant une formation technique et managériale. Cette approche a permis de créer un marché de services viable qui augmente l'efficacité opérationnelle des producteurs (Figure 5).

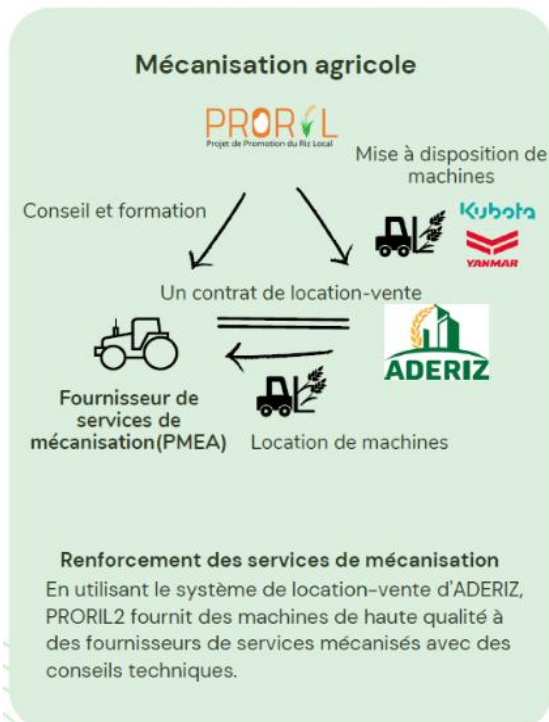


Figure 5 : Approche de PRORIL2 concernant la mécanisation

des membres extérieurs au groupe, ont été appuyées afin de développer un marché privé de semences de qualité.

L'appui à la post-récolte s'est concentré sur le séchage, la transformation et le contrôle de la qualité afin de réduire le taux de brisure et de grains colorés. Le projet a introduit des séchoirs horizontaux, des épierreurs et des trieuses optiques à des fins de démonstration, et la création du LABORIZ au bureau du projet à Yamoussoukro, un laboratoire dédié à la qualité du riz, a permis aux acteurs cibles de tester, comparer et améliorer scientifiquement la qualité du riz.

(4) Amélioration de la qualité du riz à partir des « semences » et de la « post-récolte »

Conscient que la qualité est la pierre angulaire de la compétitivité, PRORIL2 a donné la priorité à l'« amélioration des semences » et à la « gestion post-récolte » en tant que facteurs clés de la qualité du riz (Figure 6). Les producteurs de semences de chaque groupement cible sont formés pour produire et distribuer des semences de qualité reflétant les préférences variétales des consommateurs, et les transactions de semences, y compris celles impliquant

Semence et Post-Récolte

Formation Semences
Le projet forme un producteur de semences pour chaque CA et fournit des semences de bonne qualité.

Séchage du paddy
Parce qu'un bon séchage du paddy est l'un des points clés de la qualité du riz, PRORIL2 introduit des séchoirs horizontaux.

LABORIZ
Le projet a mis en place un laboratoire du riz, qui permet aux acteurs d'analyser le paddy et le riz usiné.

Amélioration de la qualité du riz à travers des semences de bonne qualité et le volet Post-Récolte

Figure 6 : Approche de PRORIL2 en matière de semences et de post-récolte

2. Résultats du projet

2-1. Contributions des deux parties

Le projet a été mis en œuvre conjointement par le Japon et la Côte d'Ivoire, sur la base du Procès-Verbal (PV) entre le MEMINADERPV et la JICA. Les contributions des deux parties sont les suivantes.

(1) Contribution de la partie japonaise

Tableau 2 : Contribution de la partie japonaise

Plan	Résultat
(1) Envoi d'experts japonais dans 10 domaines : <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller en chef 2) Administration du projet 3) Crédit agricole 4) Mécanisation 5) Production de semences 6) Technologie post-récolte 7) SHEP 8) Kaizen 9) Marketing et ventes 10) Autres 	(1) 15 experts japonais ont été déployés dans 12 régions (234,47 MP*) et 6 experts locaux ont été recrutés dans 6 régions. <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller en chef 2) Conseiller en chef adjoint 3) Chaîne de valeur 4) Administration du projet 5) Financement agricole 6) Mécanisation 7) Production de semences 8) Technologies post-récolte 9) SHEP 10) Développement des capacités 11) Marketing et ventes 12) Promotion des PME/KAIZEN (*MP : mois-personne)
(2) Formation au Japon / dans des pays tiers	(2) Le responsable de la mécanisation (M. Lancina) a participé à une formation au Japon du 11 mai 2024 au 8 juillet 2024 à Tsukuba, au Japon, sur l'utilisation durable des machines agricoles (SAMU).
(3) Machines et équipements	(3) Machines et équipements : installés comme prévu <ul style="list-style-type: none"> ◆ Achats locaux et dans des pays tiers : Montant du contrat : <ul style="list-style-type: none"> - 321.742.862 FCFA - 143.166 EUR - 48.056 USD ◆ Achats au Japon : 977.911 JPY
(4) Coût local : N/A	(4) Coût local : 1 159 795 271 FCFA

(2) Contribution de la partie ivoirienne

Tableau 3 : Contribution de la partie ivoirienne

Plan	Réel (en juin 2025)
(1) Personnel de contrepartie <ul style="list-style-type: none"> • Affectation du personnel de contrepartie correspondant aux experts dépêchés par la partie japonaise 	(1) Six membres du personnel homologue ont été affectés, dont un comptable, deux chauffeurs. 6 membres du personnel homologue: <ol style="list-style-type: none"> 1) Gestionnaire du projet 2) Chaîne de valeur 3) Financement agricole

	4) Mécanisation 5) Production de semences 6) Technologies post-récolte
(2) Bâtiments et installations ◆ Installations nécessaires au projet ◆ Bureaux et installations nécessaires pour les experts de la JICA ◆ Locaux et espaces nécessaires à l'installation et au stockage des équipements	(2) Bâtiments et installations ◆ Bureau principal du projet à Yamoussoukro ◆ Bureau secondaire à l'ADERIZ, Abidjan ◆ Des locaux et des espaces de stockage pour l'équipement ont été mis à disposition.
(3) Coût local : N/A	(3) Coût local : 467.281.055 FCFA (y compris le plan jusqu'en 2026) 1) Frais d'électricité et d'eau 2) Salaires du personnel de nettoyage des bureaux et de 2 assistants

2-2. Avancement des activités

2-2-1. Résultat 1 : Finances

Les activités de la composante Finances peuvent être divisées en trois phases principales : 1) Préparation et développement de produits, 2) Versement des prêts et suivi du remboursement, et 3) Évaluation et amélioration des produits.

(1) Préparation et développement de produits

Sur la base des résultats et des enseignements tirés du projet PRORIL1, des produits financiers ont été développés conjointement avec l'UNACOOPEC-CI, l'institution financière partenaire du projet. Les besoins financiers des producteurs et des usiniers ont été réévalués (**Volumes 5 et 6** : Financement agricole et mise à jour des informations dans les agences COOPEC), et les produits de prêt ont été soigneusement conçus pour répondre à ces besoins tout en garantissant la viabilité de l'UNACOOPEC-CI.

Deux (2) produits de prêt ont été conçus sur mesure pour différents acteurs :

- 1) Producteurs - prêts pour les intrants (semences, engrais, insecticides et herbicides) et la mécanisation (ou frais de main-d'œuvre lorsque les machines ne sont pas disponibles).
- 2) Usiniers et distributeurs - prêt de fonds de roulement pour l'achat de riz paddy.

Le prêt aux producteurs a permis de réduire le plus possible la manipulation d'espèces afin de limiter les risques d'utilisation abusive et de transaction en transférant le crédit directement aux fournisseurs d'intrants et aux prestataires de services de mécanisation. Les taux d'intérêt ont été ajustés pour correspondre aux produits standards de l'UNACOOPEC-CI : 1,5 % par mois pour les producteurs et 1,0 % par mois pour les usiniers/distributeurs. La couverture des pertes sur prêts dans le cadre de l'accord de fonds de garantie entre PRORIL2 et UNACOOPEC-CI a été réduite à 25 %, renforçant ainsi l'appropriation et l'engagement de l'UNACOOPEC-CI (**Volumes 7 et 8** : partenariat et accord de prêt).

En réponse à une forte demande, un prêt aux producteurs en zones non irriguées (pluviales) a été ajouté. Le montant maximal du prêt est plafonné à 250.000 FCFA/ha pour les activités de récolte et poste-récolte afin d'atténuer le risque de perte de récolte. Les prêts ne sont accordés qu'aux producteurs dont les récoltes

sont confirmées comme fiables, après vérification par les agents de crédit (CDP) de la COOPEC qui confirment visuellement l'émergence des épis de riz avant la récolte. La durée du prêt est limitée à deux mois. Les caractéristiques de base et le flux de financement du modèle de crédit PRORIL2 sont résumés dans le **Tableau 4** et la **Figure 7**.

Tableau 4 : Caractéristiques de base du modèle de crédit PRORIL2

	Prêt aux producteurs		Prêt aux usiniers/distributeurs
Acteurs cibles	Producteurs bénéficiant de conditions d'irrigation	Producteurs en conditions pluviales	Usiniers et distributeurs
Partenaire FSP	UNACOOPEC-CI		
Période pilote	2022-2025	2024-2025	2022-2025
Objet du prêt	Production de riz paddy	Activités de récolte et d'après-récolte	Achat de riz paddy/riz blanchi
Méthodologie	Prêt individuel		
Durée du prêt	6 mois maximum	2 mois	Maximum 12 mois
Montant du prêt	500 000 FCFA/ha Maximum 2 ha	250 000 FCFA/ha Maximum 2 ha	Nouveau client : max. 10 millions FCFA Client existant : max. 30 millions FCFA
Taux d'intérêt	1,5 %/mois	1,5 %/mois	1,0 %/mois
Frais	Frais de dossier : 1,5 % Assurance : 1 % Frais de tenue de compte : 1 300 FCFA/mois	Frais de dossier : 1,5 % Assurance : 1 % Frais de tenue de compte : 1 300 FCFA/mois	Frais de dossier : 1,5 % Assurance : 1 % Frais de tenue de compte : 1 300 FCFA/mois
Documents requis	<ul style="list-style-type: none"> - Formulaire de demande, pièce d'identité, photos, certificat de résidence - Contrat avec l'acheteur (usinier ou distributeur) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formulaire de demande, pièce d'identité, photos, certificat de résidence - Contrat avec l'usinier 	<ul style="list-style-type: none"> - Formulaire de demande, pièce d'identité, photos, certificat de résidence - Contrat avec les producteurs pour l'achat de riz paddy - Enregistrement commercial - DFE (Déclaration fiscale d'existence) - Certificat de paiement des impôts - États financiers des trois dernières années (Pour les emprunteurs de plus de 10 millions) - Assurance contre les risques (Pour les usiniers) - Liste des distributeurs - Contrat avec les distributeurs - Bon de commande avec les distributeurs
Mode de remboursement	Montant forfaitaire	Somme forfaitaire	Mensuel/trimestriel
Mode de paiement	En nature (espèces pour les coûts de main-d'œuvre jusqu'à 100 000 FCFA)	En nature (espèces pour les coûts de main-d'œuvre jusqu'à 100 000 FCFA)	Espèces (retrait limité jusqu'au remboursement)
Garantie	Épargne obligatoire	Épargne obligatoire	- Épargne obligatoire équivalant à

	équivalent à 10 % du capital emprunté	équivalent à 10 % du capital emprunté	10 % du capital emprunté - Garantie sur actifs
Garantie par PRORIL2	25 % de la perte sur le capital du prêt		

Source : PRORIL2 (2025) GUIDE DES PROCÉDURES DE CRÉDIT ET UTILISATION DU CRÉDIT ver. 1.3

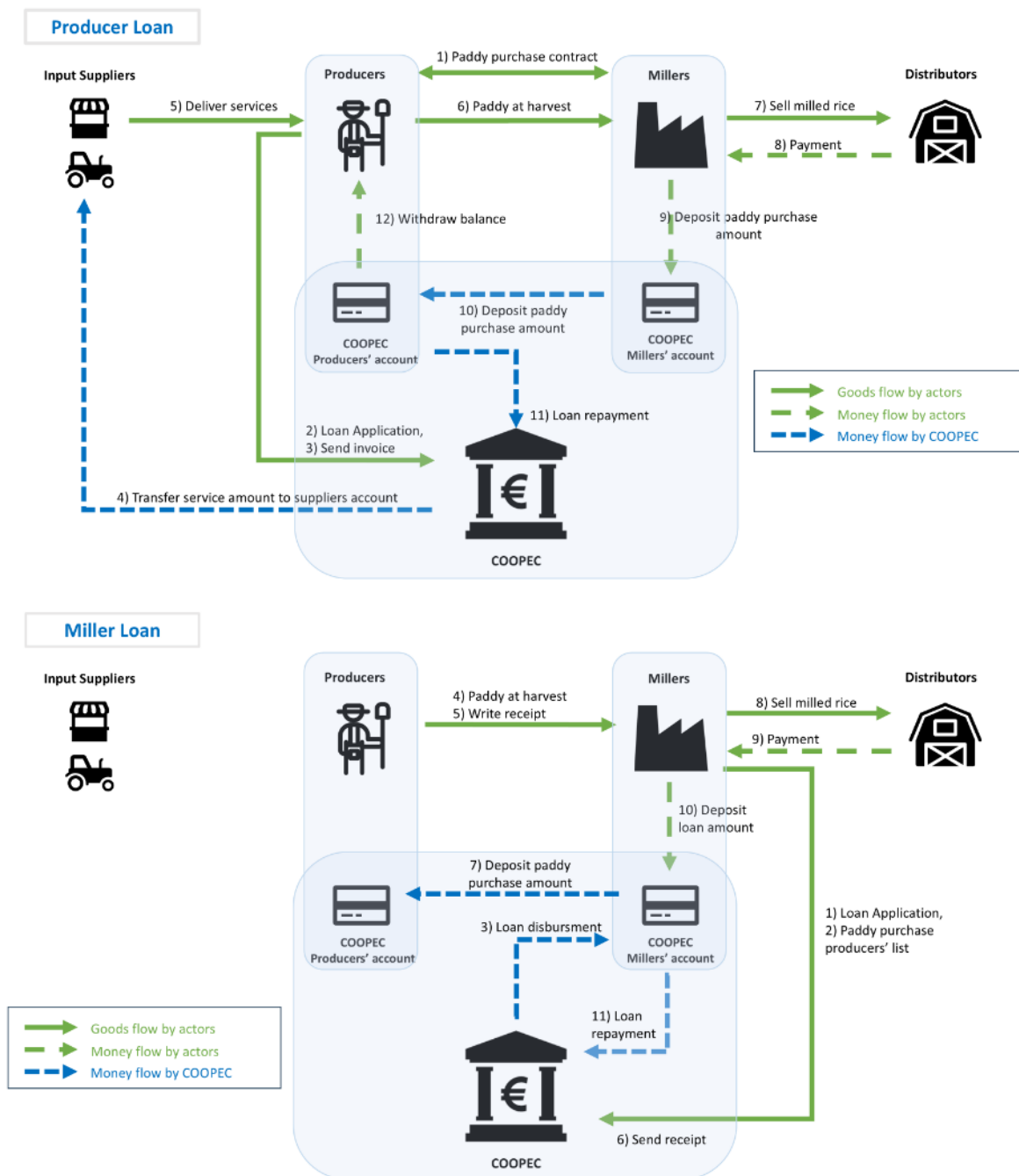


Figure 7 : Flux de financement du modèle de crédit PRORIL2 (prêt aux producteurs et prêt aux usiniers)

Afin de promouvoir efficacement ces produits financiers auprès des acteurs cibles de la chaîne d'approvisionnement, des modules de formation à l'éducation financière, comprenant du matériel pédagogique illustré et des modules de formation pour les agents de crédit (CDP) (**Volume 9**), ont été développés. Ces ressources soutiennent les activités de déblocage des prêts menées par les CDP

(3) Soutien au débloqué et au remboursement des prêts

Le projet a soutenu les demandes de prêt des producteurs et des usiniers/distributeurs, en mettant particulièrement l'accent sur l'aide aux producteurs confrontés à des difficultés dues à l'analphabétisme et à l'absence de documents d'identité. Afin de faciliter l'accès, le projet a organisé des réunions « Campagne de MASS», acronyme de « *Mobilisation, ouverture de compte, obtention de prêt et signature de documents* », pour chaque groupe de producteurs cibles, afin de les guider dans les procédures de demande de prêt. En outre, le projet a soutenu l'éducation financière dispensée par les CDP, permettant progressivement à l'UNACOOPEC de fournir ces services de manière indépendante en utilisant ses propres ressources. Le **Tableau 5** résume le soutien apporté par le projet pour faciliter les demandes de prêt.

Tableau 5 : CAMPAGNE DE MASS et éducation financière

Année	Formation	Bénéficiaires cibles	Nombre de participants
2022	CAMPAGNE DE MASS et formation à l'éducation financière	Producteurs (Gagnoa, Bouaké, Tiebissou, Yamoussoukro)	94
2023	CAMPAGNE DE MASS et formation à l'éducation financière	Producteurs (Katiola, Yamoussoukro, Gagnoa)	250
2024	CAMPAGNE DE MASS	Producteurs (Agboville, Daloa, Tiassale, Dabakala)	112
2025	CAMPAGNE DE MASS	Producteurs (Agboville, Bouaké, Tiebissou, Zuenoula)	415

		
Première réunion avec les chefs de village et les producteurs à Timbé (Katiola, octobre 2023)	Campagne de MASS à la COOPEC (Tiebissou, mars 2025)	Éducation financière à la COOPEC (Tieningoue, juillet 2025)

Le modèle de crédit a été testé entre 2022 et 2025. Au 15 novembre 2025, des prêts avaient été accordés à 251 producteurs, 3 usiniers et 1 distributeur, pour un montant total de 118 855 850 FCFA, avec un taux de remboursement global de 64,54 %.

Le **Tableau 5** résume les résultats. Les prêts aux producteurs représentaient 92 855 850 FCFA, avec un taux de remboursement de 62,95 %. Dans cette catégorie, 69 prêts destinés à la production de riz pluvial ont été débloqués, avec un taux de remboursement relativement favorable de 89,87 %. Une analyse plus approfondie est nécessaire pour comprendre cette différence, mais l'un des facteurs contributifs pourrait être que le remboursement a été facilité par le fait que les producteurs ont obtenu la récolte escomptée,

les CDP ayant confirmé visuellement les conditions de récolte avant le déblocage.

Pour les usiniers et les distributeurs, la couverture est restée limitée à seulement quatre acteurs. Le montant total des prêts débloqués s'est élevé à 26 000 000 FCFA, avec un taux de remboursement de 71,44 %, sachant qu'un prêt n'était pas encore arrivé à échéance.

Tableau 6 : Résultats des prêts accordés aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement du riz dans le cadre du PRORIL 2 (2022-2025)

Cycle	Number of loans	Loan amount	Interest	Amount reimbursed	Repayment rate	Remarks
Producers						
1 st 2022	13	2 910 000	238 773	3 148 773	100%	
2 nd 2022	21	4 753 700	397 565	4 892 974	94.99%	Didievi and Tree consulting
1 st 2023	38	15 600 000	1 654 200	17 254 200	100%	
2 nd 2023	51 (6)	24 300 000 (350 000)	2 478 180 (42 000)	12 145 060 (392 000)	45.36% (100%)	Katiola (NIACI)
1 st 2024	21	5 850 000	526 500	2 510 500	39.37%	Agboville (Riz Succes)
2 nd 2024	42 (14)	14 510 000 (2 110 000)	1 395 900 (189 000)	7 017 500 (2 026 500)	44.12% (88.15 %)	Daloa (CAPI)
1 st 2025	74 (49)	24 932 150 (15 200 000)	2 279 515 (1 390 500)	N/A (N/A)	N/A (N/A)	Last loan to be matured on 5 April 2026
Sub-total	260 (69)	92 855 850 (17 660 000)	8 966 033 (1 621 500)	46 969 007 (2 418 500)	62.95% (89.87%)	
Millers/Distributors						
1 st 2022	1 (ITC)	1 000 000	43 500	1 043 500	100%	
2 nd 2022	1 (Service Sion)	5 000 000	450 000	5 450 000	100%	
2 nd 2022	1 (AGG)	10 000 000	661 856	5 761 856	54.04%	
2 nd 2024	1 (Moulin Chigata)	10 000 000	1 017 800	N/A	N/A	To be matured on 5 July 2026
Sub-total	4	26 000 000	2 173 156	12 255 356	71.44%	
Total	264 (69)	118 855 850 (17 660 000)	11 139 189 (1 621 500)	59 224 363 (2 418 500)	64.54% (89.87 %)	Loan amounted 34 932 150 not matured

Source : Données collectées par PRORIL2 (2025)

La **Figure 8** montre que le nombre d'emprunteurs a atteint un pic au cours du deuxième cycle en 2023, mais a diminué par rapport au premier cycle en 2024 et est resté faible jusqu'à la fin de la période du projet. Les taux de remboursement des producteurs ont également accru jusqu'au deuxième cycle en 2023, mais ont commencé à baisser à partir du premier cycle en 2024.

Dans l'ensemble, les résultats des tests ne permettent pas de conclure que le modèle de crédit, dans sa forme actuelle, est réalisable dans la pratique.

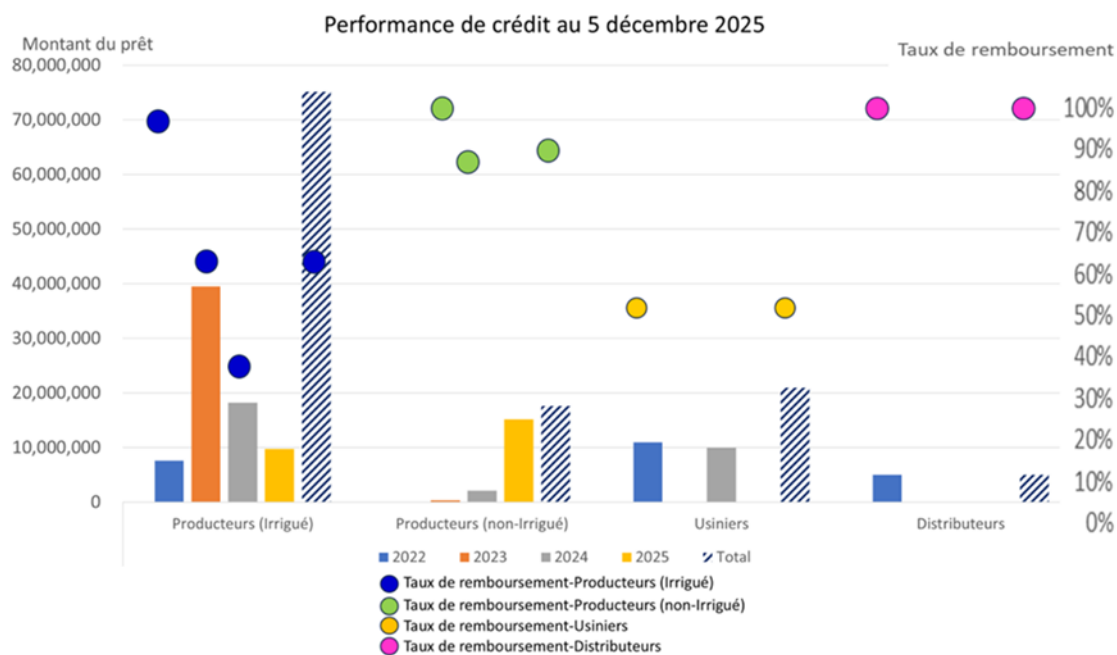


Figure 8 : Montant de déblocage et le taux de remboursement des prêts PRORIL2 avec la COOPEC

(3) Évaluation et amélioration des produits

Outre le soutien aux demandes et aux versements de prêts, le projet a aidé l'UNACOOPEC-CI à élaborer une fiche d'évaluation de la solvabilité afin d'évaluer la solvabilité des emprunteurs en attribuant des notes à des facteurs déterminants. Cette initiative reposait sur le constat que les CDP de la COOPEC ne disposaient pas de compétences suffisantes en matière d'évaluation des risques dans la production rizicole. Il a donc été jugé plus efficace de renforcer leur capacité d'évaluation collective grâce à une notation structurée des caractéristiques des producteurs. L'équipe Finance de PRORIL2 a contribué à l'amélioration de la fiche de notation de crédit en fournissant une analyse des données sur tous les aspects pertinents (**Volume 10** : Analyse de la fiche de notation de crédit).

Le prêt aux usiniers a été modifié à la suite de plusieurs cas de défaut de paiement attribués à une mauvaise gestion des fonds. Afin d'atténuer ce risque, les conditions de prêt ont été renforcées en reliant directement les comptes des usiniers aux producteurs auprès desquels le riz paddy a été acheté. Pendant la saison des récoltes, les producteurs présentent les bordereaux d'achat des usiniers à la COOPEC, et le montant correspondant est immédiatement transféré sur les comptes des producteurs, ce qui minimise le risque de détournement des prêts.

Le projet a également tenté d'introduire un système de transaction numérique afin d'empêcher les emprunteurs de détourner les prêts de leur objectif initial et convenu. Une proposition a été faite à l'UNACOOPEC-CI pour collaborer avec JULAYA, une start-up fintech fournissant des services de transfert d'argent en Côte d'Ivoire. La **Figure 9** illustre le modèle de transaction numérique proposé avec JULAYA. L'avantage de ce système réside dans sa compatibilité avec plusieurs devises et plateformes de paiement mobile, tout en permettant à la COOPEC de surveiller toutes les transactions entre les usiniers et les producteurs et de restreindre les destinations de paiement, empêchant ainsi systématiquement toute utilisation abusive des fonds.

Bien que l'introduction de ce système aurait pu représenter une avancée majeure dans le renforcement des prêts aux usiniers, l'UNACOOPEC-CI a décliné la proposition, préférant poursuivre le développement de son propre système interne, qui n'a pas encore été mis en œuvre.

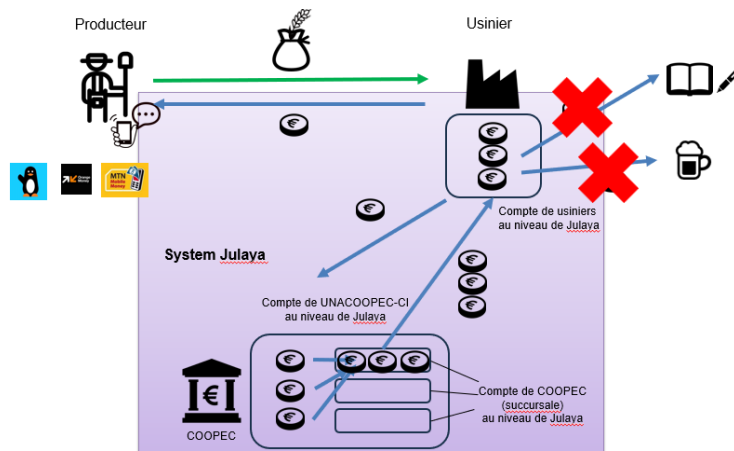


Figure 9 : Modèle de transaction numérique proposé avec JULAYA (Source : PRORIL2, 2024)

Sur la base des résultats obtenus par la COOPEC en matière de déblocage des prêts appuyés par le projet, le « *Guide des procédures et de l'utilisation du crédit* » (**Volume 11**) a été révisé en collaboration avec l'UNACOOPEC-CI. En outre, les modèles de crédit appliqués pendant le projet ont été analysés afin d'améliorer les produits et les procédures de prêt, dans le but de faciliter leur diffusion auprès d'autres institutions financières (**Volume 12** : Analyse des modèles de crédit PRORIL2).

2-2-2. Résultat 2 : Mécanisation

En matière de mécanisation, les activités ont été mises en œuvre dans le cadre de trois (3) volets : 1) soutien au programme de location de machines de l'ADERIZ, 2) formation des PMEAs cibles et 3) coordination des problèmes liés aux pièces de rechange.

(1) Soutien au programme de location-vente de machines de l'ADERIZ

Le projet a soutenu le programme de location-vente de machines agricoles de l'ADERIZ, lancé en 2020, dans le but d'améliorer la mécanisation dans le secteur rizicole en renforçant les capacités des Petites et Moyennes Entreprises Agricoles (PMEA). Les PMEAs enregistrées auprès de l'ADERIZ ont pu accéder à des machines grâce à des contrats de location-vente à des taux subventionnés.

Dans le cadre de ce programme, le projet a acheté auprès de fabricants japonais des machines très demandées par les producteurs en raison de leur qualité, et les a remises à l'ADERIZ afin qu'elle les loue à des PMEAs cibles sélectionnées. Le **Tableau 7** présente la liste des machines achetées et déployées dans le cadre du programme de location-vente de l'ADERIZ, ainsi que celles utilisées pour le programme de formation.

Parallèlement, le nombre de machines agricoles disponibles à la location a été encore augmenté grâce à un autre projet d'aide financière financé par le gouvernement japonais.

Tableau 7 : Machines agricoles achetées par le projet

	Type de machines	Fabricant / Modèle / Spécifications	Nombre de machines achetées par le projet
1	Motoculteurs (et remorques)	YANMAR / YZC-D / 10,5 ch (marque chinoise)	8 unités : louées à PME 2 unités : pour la formation
2	Mini-moissonneuses-batteuses	YANMAR / YH100 / 16 ch	4 unités : louées à PME 3 unités : pour la formation
3	Batteuses	YANMAR / DM1000 / 7 ch	8 unités : louées à PME 2 unités : pour la formation

Le projet a également soutenu le processus de suivi et de remboursement de l'ADERIZ dans le cadre du programme de location en développant un système de rapports semestriels sur l'utilisation des machines et l'avancement des remboursements. Ce système de rapports a été officialisé par une convention entre ADERIZ et la JICA (**Volume 13** : Accord sur le transfert, l'exploitation et la gestion des équipements agricoles), et sa mise en œuvre a été suivie conjointement par le projet et le bureau de la JICA.

(2) Formation des PME cibles

Le projet a sélectionné neuf (9) PME sur la base de critères tels que la capacité des machines, la volonté d'améliorer la prestation de services et la géolocalisation des producteurs cibles afin de garantir la couverture des besoins en matière de mécanisation.

Cependant, au cours de la mise en œuvre, il a été observé que le nombre de machines détenues par ces PME était insuffisant pour répondre à la demande des producteurs cibles. En outre, certaines régions ne disposaient d'aucun service de mécanisation en raison de l'absence géographique de PME. Pour pallier ces insuffisances, le projet a facilité la formalisation de groupements de producteurs en entités PME corporatives (e.g. UMAG à 2021, UMAPS à 2022), leur permettant de détenir et d'exploiter collectivement des machines. D'autre part, quelques PME ont suspendu leur prestation de services en raison de difficultés commerciales résultant principalement de pannes de machines. Le **Tableau 8** présente les PME sélectionnées comme partenaires du projet.

Tableau 8 : PME cibles du projet PRORIL2

	Nom de la PME	Région	Structure commerciale	Machines équipées
1	COGECI	Yamoussoukro	Type de gestion d'entreprise	Tracteurs, motoculteurs, moissonneuses-batteuses, batteuses
2	PAYSAN AUTONOME	Yamoussoukro	Propriétaire individuel	Motoculteur uniquement, services suspendus
3	GREEN CONTROL	Yamoussoukro	Type de gestion d'entreprise	Tracteurs, motoculteurs, moissonneuses-batteuses
4	AGRONEGOCES	Daloa	Propriétaire individuel	Motoculteurs uniquement
5	FERM BIO	Yamoussoukro	Propriétaire individuel	Tracteur uniquement
6	SIMAPRES	Yamoussoukro	Type de gestion d'entreprise	Tracteurs, motoculteurs, moissonneuses-batteuses, batteuses
7	GBEKE PREST AGRI	Bouaké	Propriétaire individuel	Services suspendus
8	SYLLA PRESTATIONS	Gagnoa	Coopérate management type	Motoculteur

9	AGRO KROBIS	Mankono	Cooperate management type	Tracteurs
10	UMAG	Gagnoa	Type de gestion communautaire	Motoculteurs, mini-moissonneuse-batteuse, batteuse
11	UMAPS	Zuénoula	Gestion communautaire type	Motoculteurs, mini-moissonneuses-batteuses, batteuses
12	LOCAGRI	Agboville	Type de gestion d'entreprise	Mini-moissonneuse-batteuse
13	CAPI	Daloa	Cooperate management type	Batteuses, motoculteurs, O2 Yanmar YZC
14	SIPSA	Bouaflé	Corporate management type	Motoculteurs, batteuses
15	GRENIER IVOIRE	Gagnoa	Propriétaire individuel	Tracteur, mini-moissonneuse-batteuse

Pour les PMEAs sélectionnées, le projet a organisé des sessions de formation visant à renforcer leurs capacités techniques et leurs capacités de gestion en tant qu'entités commerciales, leur permettant ainsi de fournir des services fiables aux producteurs en temps opportun. Les modules de formation énumérés dans le **Tableau 9** ont été regroupés dans le « *Manuel de formation sur la mécanisation agricole pour la culture du riz (projet)* » (**Volume 14**), qui devrait être finalisé et utilisé de manière continue par le MEMINADERPV et l'ADERIZ.

Tableau 9 : Modules de formation à la mécanisation

	Modules de formation	Contenu de la formation	Bénéficiaires cibles	Nombre et calendrier des formations
1	Gestion des services de mécanisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approche 2M2P (marché, machine, procédure, profit) 2. Marché (déploiement des machines, etc.) 3. Machines (calendrier d'entretien, etc.) 4. Procédure 5. Profit (seuil de rentabilité) 6. Planification des services de mécanisation 	Responsables PMEAs	4 (2021, 2023, 2024, 2025)
2	Exploitation et maintenance des motoculteurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Informations générales sur chaque machine 2. Structure et fonctionnement de chaque machine 	Opérateurs PMEAs	5 (2021x2, 2022, 2023, 2025)
3	Exploitation et maintenance des tracteurs	<ol style="list-style-type: none"> 3. Consignes de sécurité 4. Entretien de chaque machine et des outils 5. Gestion de chaque machine 		1 (2025)
4	Exploitation et maintenance des moissonneuses-batteuses			4 (2022, 2023, 2024, 2025)
5	Exploitation et maintenance des batteuses			1 (2022)

		
Formation à l'utilisation d'une motobineuse	Formation sur les moissonneuses-batteuses	Formation à l'utilisation des tracteurs

L'une des difficultés identifiées lors de ces sessions de formation était le taux de rotation élevé des opérateurs PMEAs, qui empêchait la conservation des compétences techniques au sein des PMEAs cibles. De nombreuses PMEAs ont rencontré des difficultés similaires, largement attribuables à la pénurie structurelle de main-d'œuvre dans les zones rurales. Cette situation est encore aggravée par les faibles salaires des opérateurs, qui sont souvent recrutés par de grandes entreprises offrant des conditions plus favorables.

(3) Coordination des problèmes liés aux pièces de rechange

À partir de 2024, de nombreuses machines de fabrication japonaise achetées dans le cadre du projet ont commencé à tomber en panne en raison de l'augmentation des heures de fonctionnement, ce qui a rendu impossible la fourniture fiable des services PMEAs. La cause principale était une pénurie de pièces de rechange chez le distributeur. Même lorsque des pièces de rechange étaient commandées, la réponse du distributeur était souvent retardée, ce qui entraînait de longues périodes pendant lesquelles les machines restaient non réparées et inutilisées. En conséquence, les remboursements des frais de location des machines à l'ADERIZ ont pris du retard, ce qui a suscité des inquiétudes quant à la viabilité du programme de location-vente.

Pour remédier à ce problème, le projet a activement facilité la communication entre les PMEAs, les distributeurs et les fabricants afin de garantir que les pièces de rechange commandées par les PMEAs puissent être livrées en temps voulu. La réticence des distributeurs à stocker des pièces de rechange était largement attribuable au marché sous-développé des machines japonaises en Côte d'Ivoire. En consultation avec l'ADERIZ, le projet a mis en œuvre une mesure temporaire consistant à allouer une partie des paiements de loyers des PMEAs à la mise en place d'un système permettant à l'ADERIZ de stocker les pièces de rechange fréquemment demandées et de les fournir directement aux PMEAs.

2-2-3. Résultat 3 : Production de semences

Les activités de production de semences ont été mises en œuvre à travers trois volets : 1) sélection des multiplicateurs de semences cibles et préparation des semences de base, 2) formation et soutien aux transactions des multiplicateurs de semences cibles, 3) institutionnalisation de l'approche de production de semences dans les activités de l'ADERIZ.

(1) Sélection des multiplicateurs de semences cibles et préparation des semences de base

La production de semences est généralement assurée par des organismes publics qui reçoivent des semences de base provenant d'instituts de recherche. Ces organismes passent des contrats avec des producteurs de semences pour multiplier et certifier les semences sous la supervision d'inspecteurs gouvernementaux, après quoi les semences sont vendues aux producteurs comme semences commerciales. Cependant, le système de multiplication et de certification du gouvernement n'a pas fonctionné comme prévu, ce qui a entraîné un sous-développement du marché des semences commerciales. Pour remédier à cette contrainte, le projet a adopté une approche de production de semences communautaire dirigée par le secteur privé en formant des multiplicateurs de semences au sein de chaque groupement de producteurs cible et en encourageant la vente de semences à la fois au sein et en dehors des canaux du groupement, impliquant également les usiniers et les distributeurs en aval pour qu'ils achètent les semences à un prix équitable (Figure 9).

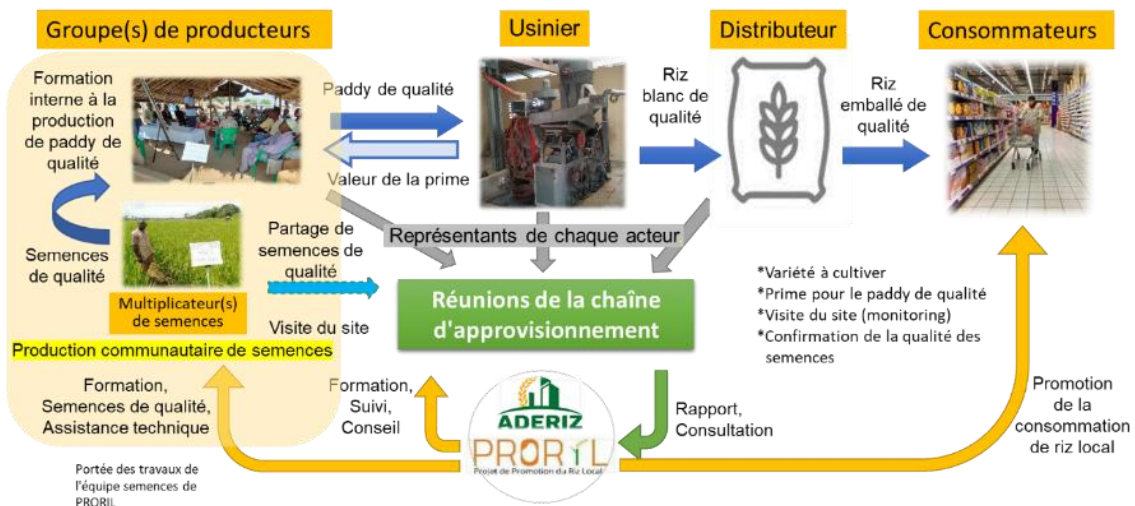


Figure 9 : Approche de production de semences communautaire dirigée par le secteur privé de PRORIL2

En conséquence, le projet a demandé à chaque groupement de producteurs cible d'identifier parmi ses membres, les multiplicateurs de semences appropriés qui seraient formés par le projet. Les groupements d'agriculteurs ont reçu pour instruction de sélectionner des personnes qui démontraient à la fois la motivation et la capacité de produire et de fournir en continu des semences de qualité aux membres du groupement. L'approche consistant à faire sélectionner les multiplicateurs de semences par les groupements d'agriculteurs eux-mêmes a été jugée plus durable que de s'en remettre à une évaluation externe de la capacité des producteurs par le projet.

Parallèlement, le projet a acheté des variétés de semences de base auprès du CNRA et d'AfricaRice, qui ont été multipliées chaque année dans les champs sous contrat avec le projet afin de produire des semences commerciales certifiées. Ces semences certifiées ont ensuite été distribuées aux producteurs cibles.

Cependant, la multiplication des semences dans les exploitations agricoles sous contrat avec le projet a révélé des incohérences variétales dans les variétés populaires telles que JT11/CY2, qui avaient été achetées auprès d'AfricaRice. Cette constatation suggère d'éventuelles insuffisances dans le maintien de l'homogénéité variétale au sein de l'institut de recherche. Il est donc recommandé de renforcer les

capacités techniques et humaines de ces instituts de recherche afin de garantir le niveau de pureté des stocks de semences, ce qui est essentiel pour l'approvisionnement durable en semences de qualité.

(2) Formation et soutien aux transactions des multiplicateurs de semences cibles

Le projet a organisé une série de quatre (4) sessions de formation par cycle pour les producteurs de semences sélectionnés. Ces sessions ont couvert des sujets allant des techniques de production fondamentales aux techniques appliquées, en passant par les pratiques de gestion agricole pour une production et une vente rentable de semences, et le processus de certification des semences. En outre, comme le projet exigeait des producteurs de semences sélectionnés qu'ils dispensent une formation interne sur la production de riz à leurs pairs, des méthodes de leadership et d'animation ont également été incluses. Le contenu des modules de formation est présenté dans le **Tableau 10 (Volume 16** pour les modules de formation détaillés).

Tableau 10 : Sessions de formation à la production de semences

	Contenu	Périodes*	Nombre de participants
1 ^{ère} session	<ul style="list-style-type: none"> • Comment former un groupe de producteurs de riz professionnels • Préparation avant la culture et utilisation d'engrais organiques • Semences de qualité et réglementation sur les semences en Côte d'Ivoire • Système durable de production et de distribution des semences • Techniques de préparation des semences 	2022C1, 2022C2, 2023C1, 2023C2, 2024C1, 2024C2, 2025C1, 2025C2	106
2 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> • Culture du riz et actions collectives • Préparation de la pépinière et repiquage • Gestion des engrais • Lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies • Pratique sur le terrain du nivellement et du repiquage en ligne 	2022C1, 2022C2, 2023C1, 2023C2, 2024C1, 2024C2, 2025C1, 2025C2	110
3 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de l'eau, Bonnes pratiques agricoles • Calendrier de culture des semences, suivi et rapport des activités de production de semences • Suivi des jeunes panicules, élimination des plants hors-type, dissuasion des oiseaux • Visite du centre de conditionnement des semences d'ADERIZ 	2022C1, 2022C2, 2023C1, 2023C2, 2024C1, 2024C2, 2025C1, 2025C2	87
4 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des performances culturelles à l'aide du PEPRiz (Rice Production Planning and Registration) • Techniques d'animation • Techniques de production de semences avant et après la récolte, pratiques de récolte • Analyse commerciale de la production de 	2022C1, 2022C2, 2023C1, 2023C2, 2024C1, 2024C2, 2025C1, 2025C2	88

	semences, élaboration d'un plan d'action		
	<ul style="list-style-type: none"> • Visite du LANASEM et d'installations de décorticage de riz de pointe d'animation 		

*C1 = premier cycle agricole, C2 = deuxième cycle agricole

Ces sessions de formation ont été organisées à chaque cycle agricole et, à mesure que les chaînes d'approvisionnement ciblées par le projet se sont progressivement développées, le nombre de groupements d'agriculteurs et de multiplicateurs de semences a augmenté en conséquence. Tout au long de ces sessions, le projet a fourni ses propres semences commerciales multipliées aux participants à des fins d'essai. Pendant que ces semences étaient cultivées par les producteurs formés, le projet a effectué des visites régulières sur le terrain afin de suivre les progrès et de fournir des conseils techniques, garantissant ainsi un accompagnement continu et complet plutôt qu'une intervention ponctuelle. En outre, le projet a soutenu les procédures d'essai des semences cultivées par chaque producteur de semences, obtenant des résultats favorables (voir **Tableau 25**, indicateur 3-2).

Pour les producteurs de semences au sein des groupements qui rencontraient des difficultés à commercialiser leurs semences, le projet a facilité la mise en réseau avec d'autres groupements de producteurs à la recherche de semences de qualité, ainsi qu'avec des usiniers et des distributeurs de riz qui ont une forte demande en semences de qualité pour préfinancer les agriculteurs.

		
Conseils techniques pour l'élimination des plants hors-type dans la formation à la production de semences (Yamoussoukro, novembre 2024)	Pratique de désinfection des semences dans le cadre de la formation à la production de semences (juin 2022)	Démonstration d'une pépinière de semis (premier cycle 2025)

Outre les formations internes attendues par les multiplicateurs de semences, le projet a temporairement dispensé une formation sur les techniques de culture aux groupements de producteurs, dans le but d'assurer un renforcement continu des capacités techniques, de la production de semences à la culture du riz paddy à partir de semences de qualité. Cependant, en raison de contraintes budgétaires et de la nécessité de donner la priorité aux activités de multiplication des semences, la formation sur les techniques de culture a été laissée à l'initiative du partenaire du projet et des multiplicateurs de semences cibles au cours de la seconde moitié du projet, des conseils n'étant fournis que lorsque les producteurs le jugeaient nécessaire. Les modules de formation aux techniques de culture du riz paddy sont présentés dans le **Tableau 11**.

Tableau 11 : Formation aux techniques de culture du riz paddy

Contenu de la formation	Nombre de formations par année
1. Préparation du sol	2022 : 12 (208 participants)
2. Préparation des semences et semis	2023 : 1 (24 participants)
3. Repiquage	2024: 7 (194 participants)
4. Gestion des nutriments	2025: 6 (155 participants)
5. Lutte contre les ravageurs et les maladies	
6. Gestion de la récolte	
7. Planification et enregistrement, amélioration continue	

Malgré ces efforts, il a été observé qu'un nombre considérable de producteurs ayant reçu une formation technique n'étaient pas en mesure de démarrer ou de poursuivre la production de semences par la suite. Les raisons allaient au-delà des contraintes techniques ou environnementales (le projet invitait des représentants de groupements de producteurs de zones pluviales, où la production de semences peut être difficile, dans l'objectif de sensibiliser le groupement à l'importance de semences de qualité), incluant des facteurs sociaux où l'on observait fréquemment des cas où les producteurs comprenaient l'importance des semences mais refusaient de payer des prix appropriés.

Ce comportement semblait être influencé par un risque moral chez les producteurs, résultant de la distribution fréquente de semences gratuites par le gouvernement ivoirien. Le **Volume 16** séparé présente la situation détaillée des participants formés par groupement de producteurs.

(3) Institutionnalisation des approches de production de semences Activités de l'ADERIZ.

Au cours de la dernière année du projet, des efforts ont été déployés pour renforcer l'approche communautaire de production de semences et menée par le secteur privé, malgré les faiblesses du système d'approvisionnement en semences du gouvernement. Le projet a intégré les techniques de production de semences du PRORIL dans les modules de formation de l'ADERIZ destinés aux producteurs de semences et aux agents d'inspection des semences.

En outre, en collaboration avec l'ADERIZ et des responsables du ministère de l'Agriculture, le projet a tenté d'institutionnaliser l'approche afin de garantir la poursuite de l'application de la technologie au-delà de la fin du projet. En conséquence, un « Manuel *du multiplicateur de semences de riz* » a été conçu avec l'ADERIZ (**Volume 17** : Manuel de production de semences).

2-2-4. Résultat 4 : Poste-récolte et contrôle qualité

Les activités post-récolte sont divisées en trois grands volets : 1) Formation aux techniques de post-récolte et au contrôle qualité, 2) Démonstration des techniques de post-récolte et de contrôle qualité, et 3) Analyse de la qualité du riz paddy et du riz blanchi avec le laboratoire du riz (LABORIZ).

(1) Formation à la post-récolte et au contrôle qualité pour les producteurs et les usiniers

Par rapport aux grands pays producteurs de riz au climat semi-aride comme le Mali et le Sénégal, le séchage du riz paddy représente un défi important dans de nombreuses régions rizicoles de Côte d'Ivoire. En

particulier, pendant la saison des pluies, un séchage insuffisant après la récolte réduit la qualité du riz paddy, augmente la proportion de grains colorés, et un séchage excessif au soleil contribue à augmenter le taux de brisures du riz.

Pour remédier à ces problèmes, le projet a organisé une formation à l'intention de tous les groupements de producteurs cibles afin de garantir que le riz paddy récolté soit séché de manière appropriée et en temps opportun. Les producteurs ont été informés que le battage prompt du riz paddy récolté, sans le laisser dans les champs pendant plusieurs jours, et l'utilisation de techniques de séchage au soleil appropriées contribuent à préserver la qualité et à obtenir des prix de vente plus élevés.

Pour les usiniers, le projet a dispensé une formation visant à améliorer la qualité du riz paddy livré par les producteurs, notamment des conseils sur la vérification de la teneur en humidité et les bonnes pratiques de stockage. Au cours de ces sessions, les résultats des analyses des échantillons de riz paddy et de riz blanchi prélevés chez chaque usinier ont été communiqués aux participants à la formation, ce qui a facilité la discussion sur les mesures nécessaires pour améliorer la qualité du riz blanchi. Le **Tableau 12** présente le contenu et le nombre de cours de formation dispensés à ces acteurs (**Volume 18** : Modules de formation post-récolte).

Tableau 12 : Modules de formation post-récolte

	Contenu de la formation	Nombre de formations
Producteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Défis et contre-mesures pour améliorer la qualité du riz (à l'aide de supports pédagogiques sous forme de storyboards) • Techniques de vannage recommandées • Techniques recommandées pour le séchage du riz paddy • Stockage du riz paddy et améliorations possibles. 	2022 : 1 (19 participants) 2023 : 12 (320 participants) 2024 : 14 (220 participants) 2025 : 12 (258 participants)
Usiniers	<ul style="list-style-type: none"> • Opération et entretien des unités de transformation • Méthodes de contrôle de qualité de paddy par les usiniers • Analyse de qualité de paddy/riz blanchi et leurs améliorations 	2021: 1 (10 participants) 2022: 4 (64 participants), 2023: 1 (13 participants) 2024: 2 (25 participants)

		
Matériel pédagogique sous forme d'une série d'illustrations	Démonstration du vannage	Techniques de séchage du paddy

(2) Démonstration des techniques de post-récolte et de contrôle qualité

Le projet a introduit des séchoirs horizontaux, des trieurs de couleur, des épierreurs et des équipements de laboratoire pour l'analyse du paddy et du riz blanchi afin de démontrer les méthodes appropriées de

manutention après la récolte et de fournir des informations sur la qualité du riz aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

1) Séchoir horizontal

PRORIL2 a acheté au total quatre (4) séchoirs horizontaux auprès de l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) aux Philippines, chacun équipé d'unités de combustion de balle de riz comme source de chaleur. Les sites de démonstration pour trois des séchoirs (à l'exception d'une unité installée dans les locaux de PRORIL) ont été sélectionnés sur la base de critères tels que la capacité d'utilisation effective et la pertinence du lieu d'installation. Trois unités de transformation cibles, Green Control, LOCAGRI et RRB, ont été choisies comme sites de démonstration (**Tableau 13**), et des accords de partenariat (**Volume 19**) ont été signés entre PRORIL et ces unités de transformation avant l'installation.

L'installation de la première unité au bureau du PRORIL a été réalisée avec l'aide de techniciens invités de l'IRRI, tandis que l'installation des unités des bénéficiaires a été effectuée par des techniciens de la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T), une structure publique relevant du ministère du Commerce et de l'Industrie spécialisée dans la fabrication de machines agricoles adaptées aux conditions locales. L'avantage du séchoir horizontal est qu'il peut être fabriqué à partir de matériaux et d'équipements disponibles localement. Grâce aux plans fournis par l'IRRI, la diffusion du séchoir par l'intermédiaire de l'I2T est prévue à l'avenir.

Tableau 13 : Sites d'installation des séchoirs horizontaux

N	Site d'installation (Unités de transformation cibles)	Ville	Période d'installation	Statut
1	PRORIL	Yamoussoukro	Janvier 2023	Utilisé à des fins de démonstration Utilisé pour améliorer le processus de service de décorticage du riz. Des opérateurs ont été désignés pour en assurer l'utilisation correcte.
2	GREEN CONTROL	Yamoussoukro	Novembre 2023	
3	LOCAGRI	Agboville	Mai 2024	
4	RRB	Tiassalé	Août 2024	

		
GREEN CONTROL (Yamoussoukro) Hangar standard pour protéger le séchoir	LOCAGRI (Agboville) Couverture du bac de séchage, fonctionnement avec flux d'air de haut en bas	RRB (Tiassalé) Brûlage des balles de riz tout en soufflant de l'air

Une analyse coûts-avantages a également été réalisée pour le séchoir introduit. Cette analyse a comparé

l'augmentation des bénéficiaires résultant de l'amélioration du taux de riz entier attribuable à l'introduction du séchoir avec les coûts d'installation et d'exploitation, et a calculé la fréquence d'utilisation annuelle nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité pour une utilisation efficace du séchoir (**Volume 20** : Analyse coûts-avantages du séchoir horizontal).

2) Trieuse optique et épierreur

Deux (2) trieuses optiques SATAKE et deux (2) épierreurs KANRYU ont été achetés afin de démontrer l'amélioration de la qualité du riz blanchi aux usiniers et distributeurs cibles. Un ensemble a été installé dans les locaux de PRORIL à des fins de démonstration, tandis que l'autre a été mis à la disposition de la fédération des distributeurs (FENADRIZ-CI) pour être utilisé en commun par les distributeurs membres. Un accord de partenariat (Accord de Partenariat) décrivant les conditions et l'utilisation de l'équipement a été signé en juillet 2025 entre PRORIL, l'ADERIZ et la FENADRIZ-CI (**Volume 21** : Accord de partenariat pour le prêt d'une trieuse optique et d'un épierreur avec FENADRIZ-CI).

À l'heure actuelle, les équipements sont utilisés de manière efficace et les frais d'utilisation sont perçus par la FENADRIZ-CI. Reconnaisant l'efficacité de l'épierreur, l'ADERIZ a ensuite acheté 42 unités au total et les a distribuées à 32 unités de transformation dans tout le pays.

L'ADERIZ est tenue de contrôler périodiquement les registres d'exploitation et les frais perçus afin de garantir la disponibilité des fonds nécessaires à l'entretien des machines et à l'achat de pièces de rechange à l'avenir.

		
Trieuse optique et épierreur dans les bureaux de PRORIL2 à des fins de démonstration	Trieuse optique utilisée collectivement à la FENADRIZ-CI, Abidjan	Épierreur utilisé à la FENADRIZ-CI, à Abidjan

(3) Analyse du riz paddy et du riz blanchi avec le laboratoire du riz (LABORIZ)

Le projet a créé un laboratoire (LABORIZ) au sein des locaux du projet afin d'analyser la qualité du riz paddy et du riz blanchi, dans le but de surveiller les améliorations apportées au traitement post-récolte et au contrôle de la qualité chez les acteurs cibles. L'équipement acheté pour ce laboratoire est présenté dans le **Tableau 14**.

Tableau 14 : Équipements du LABORIZ

N	Nom de l'équipement	Fabricant / Modèle	Utilisation
1	Diviseur d'échantillons	FUJI KINZOKU / TSL	Pour obtenir des quantités égales d'échantillons

2	Décortiqueur d'essai	SATAKE / TM05C-T	Pour éliminer les balles de riz sans endommager les grains
3	Blanchisseur d'essai	SATAKE / TWL05C-T	Pour blanchir le riz cargo en éliminant la couche de son sans endommager les grains
4	Calibreur d'essai	KETT ELECTRIC LABORATORY / C-600	Pour séparer les grains cassés des grains entiers
5	Testeur de blancheur du riz	FUJIWARA SCIENTIFIC / 1600-C	Pour mesurer la blancheur du riz blanchi
6	Testeur de rigidité	FUJI KINZOKU / TSL	Pour tester la rigidité des grains

Pour chaque cycle agricole, des échantillons de riz paddy livrés par les groupements de producteurs cibles aux usiniers, ainsi que le même riz décortiqué dans ces unités de transformation, ont été collectés et analysés dans le laboratoire du projet (LABORIZ). Les analyses portaient sur des indicateurs de qualité clés, notamment le taux d'impuretés, la teneur en humidité, le pourcentage de grains entiers, le pourcentage de grains cassés, le pourcentage de grains colorés et le pourcentage de grains crayeux. Les procédures d'analyse correspondantes sont compilées dans le manuel LABORIZ (**Volume 22**). Les résultats de ces analyses ont ensuite été communiqués aux usiniers et aux groupements de producteurs cibles lors de sessions de formation et de réunions de chaînes d'approvisionnement, fournissant ainsi des points de référence pour comprendre le niveau de qualité de leurs grains et identifier les mesures à prendre pour l'améliorer davantage.



2-2-5. Résultat 5 : Consolidation et promotion de la chaîne d'approvisionnement

Le résultat 5 est globalement divisé en trois domaines : 1) renforcement de la chaîne d'approvisionnement en riz afin de relier de manière synergique les composantes des résultats 1 à 4, 2) renforcement des capacités des usiniers et des distributeurs en aval, et 3) promotion du riz local auprès des consommateurs.

(1) Renforcement de la chaîne d'approvisionnement en riz

Comme indiqué dans l'approche du projet, celui-ci se caractérise par la sélection d'acteurs cibles sur la base des relations commerciales existantes au sein de la chaîne d'approvisionnement, en commençant par les distributeurs en aval.

Conformément à ce concept, des critères de sélection des distributeurs cibles ont été élaborés après le lancement du projet. À l'aide de ces critères, les distributeurs cibles ont été identifiés, puis les usiniers et

les groupements de producteurs avec lesquels ces distributeurs traitent ont été sélectionnés comme acteurs cibles.

Les critères de sélection des distributeurs cibles mettaient l'accent sur leur fiabilité dans la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement bancable. Les facteurs clés comprenaient leurs antécédents en matière de distribution de riz local, la possession d'une marque de riz et leur engagement à conclure des contrats stables et à long terme avec les usiniers et les producteurs. Les critères de sélection sont présentés dans le **Tableau 15** (voir le **Volume 23** pour les critères détaillés).

Tableau 15 : Critères de sélection des distributeurs cibles

Catégorie 1	Catégorie2	Description des critères
Critères de base	Basique	Le distributeur vend activement du riz.
Marketing	Expérience commerciale	Le distributeur vend plus de 24 tonnes de riz par an
		Il vend du riz depuis plusieurs années.
		Participation antérieure à des programmes gouvernementaux/de bailleurs
	Conformité au concept du projet	Les distributeurs achètent du riz auprès des mêmes producteurs/usiniers depuis plusieurs années
		Bonnes relations avec les producteurs/usiniers
	Méthode de vente	Possède sa propre marque de riz
		Riz vendu dans un emballage approprié avec le nom de la marque, le logo et les coordonnées
		Le distributeur dispose d'un point de vente à Abidjan ou a conclu des contrats avec des revendeurs de riz
		Le distributeur dispose d'un site web ou d'une page Facebook
	Taille de l'entreprise	L'entreprise compte plus de 3 employés
Entrepôt	Le distributeur dispose de son propre entrepôt	
	Utilisation de palettes pour stocker le riz	
Finances	Documents financiers	Historique de remboursement des prêts (aucun prêt en cours)
		Registres comptables appropriés des activités de décorticage/distribution
	Capital	Les opérations courantes sont financées par un fonds de roulement suffisant
		Les opérations courantes génèrent des revenus qui permettent aux propriétaires de rembourser les prêts et de se développer.
	Investi dans l'entreprise	Montant investi dans l'entreprise
	Garantie	L'entreprise dispose d'actifs pouvant être utilisés comme garantie
	Statut juridique	Personne morale pour exploiter une entreprise
Risque	Autres activités commerciales	

Le projet a signé un protocole d'accord avec chaque distributeur sélectionné afin d'identifier les unités de transformation et les groupements de producteurs à inclure dans les activités du projet, et de définir le champ d'application de la collaboration ainsi que les responsabilités des deux parties (**Volume 24** :

Protocole d'accord sur la coopération pour la promotion de la riziculture avec les distributeurs cibles). En outre, le projet a initialement limité le nombre d'acteurs cibles afin de garantir le bon déroulement des activités avant leur expansion progressive. En conséquence, le nombre de distributeurs appuyés a été limité à trois (3) en 2021-2022, puis porté à sept (7) en 2023, avant d'être encore augmenté à huit (8) à partir de 2024. Le **Tableau 16** présente le nombre total d'acteurs cibles appuyés.

Tableau 16 : Nombre d'acteurs cibles

Acteurs	2021-2022	2023	2024-2025
Distributeur	3	7	8
Usinier	6	11	14
Groupe de producteurs	17	33	42
Multiplicateurs de semences	19	40	69
PMEA	9	12	12

En ce qui concerne plus particulièrement les acteurs cibles des chaînes d'approvisionnement, le projet a appuyé huit (8) chaînes d'approvisionnement dirigées par des distributeurs proposant des marques de riz locales, ainsi que deux (2) chaînes d'approvisionnement incomplètes non liées à des distributeurs spécifiques. Les principaux distributeurs étaient TREE CONSULTING, SION SERVICES, AGG SERVICES, LOCAGRI, RIZ SUCCÈS, GREEN CONTROL, NIACI et RRB. La liste complète des acteurs cibles de la chaîne d'approvisionnement est présentée dans le **Tableau 17**.

Tableau 17 : Acteurs cibles de la chaîne d'approvisionnement en 2024 et 2025

Distributeurs 8 (25)	Unités de transformation 13 (20)	Producteurs 47 (55)
Tree Consulting (<i>True Rice</i>)	SIRCOM	2 groupements (Coprорiz (Didievi), SCOOP CORYS (Yabra))
Sion Services (<i>La paysanne</i>)	- GECO - ITC	4 groupements (CODERIZ (M'be 1), GARAC, <u>Opponougbe</u> , <u>Scoopca Coopapop</u>)
	CAPI	5 groupements (Scoop Semprori (ZEPREGUHE), Soutra (ZEPREGUHE), On est ensemble (Zebra), TAZIBO Université, DJIGUIYA)
AGG Services (<i>Ivoire Riz</i>)		8 groupements (Awane, Association Diarass, Seka GRIBGE, Association des Femmes Battantes de Gagnoa, Association AJRS, CAPEDEN, Zapata, BENKADI)
LOCAGRI (<i>LOCARIZ</i>)		6 groupements (GRPA (Sokoura), Sokoura2, Sokoura Bencady, GPRM (Allany), GRYG (Petit Yapo), Benkadi (Kouamekro))
Riz Succès (<i>Riz Succès</i>)		
Green Control (<i>Riz Verdure, Riz Source</i>)		6 groupements (Ewossou blèblè (Seman), Edjournantikpa (Djamalabo), COPRORIZ (N'gangoro), Chigata (Raviart), Corra (Raviart), Doukouya (Oume))

NIACI (Riz 225)	- Monrou Riz - Katio Akpa	5 groupements (CGA Nianra, CGA Lope, SCOOP PROVICA (Raviart), CGA Timbé, Bohokaha (Sarabana))
RRB (Ivoire Rizière, Ivoire Familial)		6 groupements (Benkadi Akakro (Tiassale), Scoops RIT CI (Tiassale), Urida (Dabakala), Aritab (Dabakala), Wegnin (Dabakala), Pedjinnin (Dabakala))
-	CODERIZ Zuénoula	6 groupements (Sucrivoire Bouata, Sucrivoire RACI, Sucrivoire Wend Pange, Sucrivoire Wobewognon, Yalla1, Yalla2)
-	Moulin Chigata	1 groupe (FOTAMANAN (Balakro))
Les distributeurs partenaires ont uniquement participé à des activités de promotion locales (10)		RIDISSI, KNG+, EURAQUILON SARL, MAKISSI, ELEMBO SARL, EBURNY FOOD, MEA-TCHIEN SARL, IBA FOOD & BEVERAGE, MEA-TCHIEN SARL, Bouchra Distribution, QUEEN RICE, TOP RIZ, Riz de Chez Nous, RIZ LOCAL KOSSIA, LA MAISON DU RIZ LOCAL (RIZ IVOIRIEN MAYALA), O'BON RIZ LOCAL, RIZ LOCAL DE JUDITH, RIZ FAMIEN

La coordination des interventions mises en œuvre par différentes équipes a représenté un défi majeur pour le projet afin d'assurer le bon déroulement des activités. En particulier, pour les composantes financières et de mécanisation, les producteurs ont utilisé les fonds obtenus grâce à des prêts accordés par des institutions financières pour accéder aux services de machinerie des PMEAs ou pour se procurer des engrais et d'autres intrants auprès de fournisseurs. En conséquence, l'équipe du projet a travaillé en étroite collaboration avec les institutions financières et les PMEAs, en fonction du calendrier agricole de chaque groupe de producteurs. Cela a permis d'assurer une mise en œuvre en temps opportun et de faciliter l'octroi de prêts et la fourniture de services au moment opportun.

Une activité importante du projet a été l'organisation de « réunions de chaînes d'approvisionnement » pour chaque chaîne d'approvisionnement par cycle agricole. Ces réunions ont rassemblé les distributeurs, les usiniers usiniers et les groupements de producteurs appartenant à chaque chaîne d'approvisionnement. Leur objectif était d'identifier et de relever les défis liés aux transactions tout au long de la chaîne d'approvisionnement et d'explorer des solutions, afin de garantir des transactions fluides et stables au sein des chaînes d'approvisionnement issues de chaque distributeur.

À partir de 2024, le projet a intégré dans ces réunions les résultats de l'analyse annuelle des données collectées auprès des acteurs cibles, ce qui a permis des discussions constructives entre les acteurs sur la base d'éléments objectifs. Le **Tableau 18** présente le nombre de réunions de chaînes d'approvisionnement organisées tout au long de la période du projet.

Tableau 18 : Réunions de chaînes d'approvisionnement

Année	Nombre de réunions	Chaînes d'approvisionnement cibles
2021	2	Moulin CHIGATA, Tree Consulting,
2022	3	Bouchra Distribution, Sion Services, Tree Consulting
2023	10	AGG, Green Control, Moulin CHIGATA, NIACI, Sion Services
2024	9	CODERIZ Zuénoula, Green Control, LOCAGRI, Moulin CHIGATA, NIACI, Sion Services, Riz Succes, RRB
2025	17	CODERIZ Zuénoula, Green Control, LOCAGRI, Moulin CHIGATA, Sion Services, Riz

		Succes, RRB
--	--	-------------

		
Réunion de la chaîne d'approvisionnement LOCAGRI (Yamoussoukro, mars 2025)	Réunion de la chaîne d'approvisionnement Sion Services (Yamoussoukro, février 2025)	Réunion de la chaîne d'approvisionnement CODERIZ Zuénoula (Yamoussoukro, juin 2024)

(2) Renforcement des capacités des acteurs en aval

Au cours de la mise en œuvre, un facteur majeur entravant la stabilité des transactions au sein de chaque chaîne d'approvisionnement a été identifié : la faiblesse des capacités de gestion, en particulier en matière de gestion des flux de trésorerie, chez les usiniers et les distributeurs. Ce problème a été mis en évidence lorsque de nombreux usiniers usiniers sélectionnés comme acteurs de soutien se sont avérés avoir des dettes impayées auprès d'institutions financières, ce qui les rendait inéligibles à de nouveaux prêts.

En réponse, le projet a non seulement favorisé l'accès des usiniers et des distributeurs à des prêts de fonds de roulement, mais a également dispensé des formations visant à renforcer leurs capacités en matière de gestion des flux de trésorerie et de planification commerciale. En outre, afin de renforcer les capacités de gestion commerciale des usiniers, le projet a mis en place une formation KAIZEN, une méthodologie d'amélioration continue des opérations, dispensée directement dans les unités de transformation. Le **Tableau 20** présente la formation en gestion financière et KAIZEN dispensée aux usiniers et aux distributeurs (voir le **Volume 25** pour les modules de formation KAIZEN).

Tableau 20 : Formation à la gestion financière et à la méthode KAIZEN

Année	Modules de formation	Riziculteurs et distributeurs cibles	Nombre de formations
2021	Séminaire KAIZEN Partie 1, Partie 2	GECO, KATIO AKPA, Moulin CHIGATA, Moulin Blanc, AGG Services, SOPRIL CI, ITC, Agro-krobis, AGRONEGOCES, FERM BIO, PAYSAN AUTONOME, SYLLA PRESTATION, SIMAPRES, GRÂCE AGRICOLE, GREEN CONTROL	2 (45 participants)
2022	Formation KAIZEN pour les usiniers	Katio-Akpa, SIRCOM, LOCAGRI, GREEN CONTROL, Moronou Riz, Korhogo	1 (9 participants)
2023	Formation KAIZEN pour le livre de gestion Formation informatique Formation en gestion Formation KAIZEN pour les responsables	AGG, GECO, Bouchra Distribution, - Katio Akpa, Sion Services, ITC, SIRCOM, Moulin CHIGATA, Tree Consulting, GREEN CONTROL, LOCAGRI, CI PME, CAPI, Moronou Riz, NIACI	6 (29 participants)

		
Formation Kaizen sur site (Bouaké, février 2022)	Formation Kaizen sur site (Bouaké, février 2022)	Formation de comptabilité (Agboville, juillet 2023)

En outre, des formations simplifiées en comptabilité ont été organisées pour les producteurs au cours de la première moitié du projet afin de renforcer leur capacité à soutenir leur commerce équitable au sein de la chaîne de valeur du riz. La formation s'adressait aux producteurs alphabétisés capables de partager les connaissances acquises avec les autres membres du groupe. Les premières sessions, combinant enseignement théorique et exercices pratiques, ont eu lieu au bureau du PRORIL, puis ont été suivies d'une formation spécifique dispensée sur chaque site de production. Des outils simplifiés d'enregistrement des données ont été distribués pour aider les producteurs à gérer leurs exploitations. Le **Tableau 19** présente les formations en comptabilité dispensées.

Table 19: Formation de comptabilité pour Producteurs

Année	Producteurs cibles	Nombre de formation
2021	COOPRORIZ (Didievi), SOPRORIZ(Lokakpli), CODERIZ (Lokakpli), CODERIZ (M'Be1), COPRORIZ (Nanan), FOTAMANAN (Balakro)	1 (17 participants)
2022	COOPRORIZ (Didievi), CODERIZ (M'be 1), Awane (Gagnoa), Benkadi (Gagnoa), FONTAMANAN (Balakro), CGA Lope, CGA NIANRA	6 (72 participants)
2023	EDJOURMANTIKPA (Djamalabo), EWOSSOU BLEBLE (Seman), SCOOPS KPATRA NZUESSOU (Zatta2), CORIBKSY (Subiakro), SOKOURA 2, GRPA, GRYG (Petit Yapo), SOKOURA 2, SOKOURA Benkadi, GRYG, Benkadi (Kouamekro), GRPM Allany, DIARRAS, SEKA GRIGBE, Femmes battantes, AJRS, AWANE, RAVIART, EDIE, BOHOKAHA (Sarabana), GARAC, CGA LOPE, CGA NIANRA, CGA TIMBE, CODERIZ (M'be1)	17 (257 participants)

(3) Promotion du riz local et enquête auprès des consommateurs

Enfin, le projet a régulièrement soutenu les distributeurs cibles en organisant des activités de promotion du riz local. Ces activités visaient non seulement à sensibiliser les consommateurs sur le riz produit localement, mais aussi à tirer parti des occasions promotionnelles pour mener des enquêtes périodiques sur les préférences des consommateurs. Les résultats de ces enquêtes ont ensuite été communiqués aux distributeurs, aux usiniers et aux producteurs appuyés afin de les encourager à améliorer leurs opérations.

Le **tableau 20** présente les activités de promotion du riz local appuyées par le projet, tandis que les rapports détaillés des enquêtes auprès des consommateurs sont disponibles dans le **Volume 27**.

Tableau 20 : Activités de promotion du riz local appuyées par le projet

Année	Nom de la promotion	Période	Contenu	Lieu
2022	Caravane 2022	Oct. 2022 (3 jours)	Promotion du riz local à l'aide d'un camion de marque	4 marchés locaux à Abidjan
2023	SARA 2023	Sep. 2023- Oct. 2023 (10 jours)	Promotion du riz local à l'Expo Agriculture	Parc des Expositions d'Abidjan
	Campagne de promotion du riz local	Nov. 2023 (5 jours)	Promotion du riz local	4 marchés locaux à Abidjan
	Campagne de promotion du riz local	Nov.- Dec.2023 (30 jours)	Promotion du riz local	1 supermarché à Abidjan
2024	JNARIZ 2024 (Journée nationale du riz)	Dec. 2024 (4 jours)	Promotion du riz local avec la FENADRIZ-CI	1 marché local à Abidjan
2025	SARA 2025	May 2025 (10 jours)	Promotion du riz local à l'Exposition agricole	Parc des Expositions d'Abidjan
	JNARIZ 2025 (Journée nationale du riz)	Aug.-Sep. 2025 (6 jours)	Promotion du riz local avec la FENADRIZ-CI	1 marché local à Abidjan

		
Caravane 2022 (Abidjan, octobre 2022)	Campagne de promotion du riz local dans un supermarché (Abidjan, novembre 2023)	Campagne de promotion du riz local sur un marché local (Abidjan, octobre 2023)

En plus de ces activités, le projet a régulièrement surveillé les prix de vente aux consommateurs, les prix du riz blanchi et les prix du riz paddy bord-champ parmi les acteurs cibles. Ce suivi a été entrepris afin de saisir les tendances en matière de fluctuations des prix sur le marché local du riz en Côte d'Ivoire. Les données collectées ont ensuite été utilisées pour analyser la chaîne d'approvisionnement et ont été communiquées aux parties prenantes, ce qui a permis de prendre des décisions fondées sur des preuves et d'améliorer les opérations.

2-3. Gestion globale et partenariat

2-3-1. Comité Conjoint de coordination

Conformément à l'accord de projet (compte rendu des discussions sur le projet), le projet a organisé deux fois par an le Comité conjoint de coordination (CCC), qui est l'instance décisionnelle suprême chargée de définir la politique générale du projet. **Le tableau 21** présente l'historique du CCC et les principaux points à l'ordre du jour qui ont été discutés.

Tableau 21 : Comité conjoint de coordination (CCC)

Période	Nombre de comités	Points clés à l'ordre du jour
4 novembre 2021	1er CCC	Validation de la version initiale du cadre logique, des concepts clés et des approches du projet Rapport d'activités de 2021
1er juin 2022	2e CCC	Plan de travail et budget pour 2022 Validation des indicateurs du cadre logique
2 décembre 2022	3e CCC	Rapport d'activités de 2022 Plan de travail pour 2023
14 septembre 2023	4e CCC	Rapport d'activités 2023 Institutionnalisation des approches PRORIL2 à l'ADERIZ Opérationnalisation de LABORIZ
15 mars 2024	5e CCC	Validation des résultats de l'examen à mi-parcours du projet
7 février 2025	6e CCC	État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen à mi-parcours Visite sur le terrain d'un site de production de riz paddy et d'une unité de transformation à Yamoussoukro
3 juillet 2025	7 ^e CCC	Validation des résultats de l'évaluation finale du projet
17 décembre 2025	8 th JCC	Activités générales et résultats du projet Voies de pérennisation des acquis du projet

En outre, le projet a mis en place ses propres outils de cycle PDCA, à savoir la « note de politique annuelle » et le « rapport annuel ». La note de politique annuelle était révisée chaque année afin d'harmoniser les orientations et les perspectives des membres de l'équipe du projet, tandis que le rapport annuel était préparé afin d'identifier les défis et de proposer des contre-mesures pour l'année suivante. Les enregistrements détaillés de ces documents sont disponibles dans les **Volumes 1 et 2** (Notes politique et Rapports annuels).

2-3-2. Collection des données et analyse de chaînes d'approvisionnement

En raison de la nature du projet axé sur la chaîne d'approvisionnement, PRORIL a pu suivre la dynamique des différents modèles commerciaux et les relations transactionnelles entre les acteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement du riz. Dans cette optique, le projet a recueilli chaque année diverses données qualitatives et quantitatives auprès des acteurs cibles de la chaîne d'approvisionnement du riz (**Tableau 23**) (voir **Volume 3 : Compilation des données** pour plus de détails). S'appuyant sur cet ensemble de données précieux, l'équipe du projet a soigneusement mené une analyse complète des défis affectant la chaîne

d'approvisionnement du riz sous plusieurs angles et a examiné des stratégies de mise à l'échelle efficaces, ainsi que les interventions nécessaires de la part des partenaires. L'analyse a été compilée dans le document intitulé « Note d'orientation - Analyse de la chaîne d'approvisionnement du riz en Côte d'Ivoire et ses stratégies de mise à l'échelle » (**Volume 4**) et partagée lors de l'atelier de partage des connaissances du projet, organisé le 19 décembre 2025.

Tableau 23 : Données collectées et utilisées pour l'analyse

Collecte de données	Période	Cible	Méthode
Enquête sur le terrain en 2023 / Enquête auprès des parties prenantes cibles en 2023	Décembre 2023	89 multiplicateurs de semences, 967 producteurs, 7 transformateurs, 6 distributeurs, 12 PMEAs, 5 agents de crédit COOPEC	Des enquêtes à grande échelle ont été menées auprès des producteurs, des multiplicateurs de semences, des coopératives et des transformateurs à la fin de chaque cycle de production./ Interrogés par le point focal (enquêteurs formés) à l'aide de l'application KOBO TOOL BOX.
Enquête sur le terrain en 2024 / Enquête auprès des parties prenantes cibles en 2024	Décembre 2024	131 multiplicateurs de semences, 1904 producteurs, 12 transformateurs, 8 distributeurs, 11 PMEAs, 10 agents de crédit COOPEC	Identique à l'enquête menée en 2023.
Enquête sur le terrain en 2025 / Enquête auprès des parties prenantes cibles en 2025	Octobre 2025	1788 producteurs	Identique à l'enquête menée en 2023.
Analyse en laboratoire / Analyse en laboratoire d'échantillons de riz paddy et de riz blanchi (LABORIZ)	Chaque cycle de production (2023 C2, 2024 C1, C2)	19 échantillons, 98 échantillons	Des échantillons de riz paddy et de riz blanchi ont été prélevés et analysés afin d'évaluer les paramètres de qualité. / Prélevés par le point focal (collecteur formé au niveau du moulin).
Documents financiers / Analyse financière	Juin 2024 - décembre 2024	12 transformateurs/distributeurs et 2 prestataires de services de mécanisation	Un consultant comptable local a collecté des données sur les recettes et les dépenses auprès d'acteurs cibles sélectionnés (transformateurs, distributeurs et PMEAs). Quand les états financiers officiels n'étaient pas disponibles, le consultant est parvenu à les reconstituer à partir des informations recueillies. Analyse des documents financiers partagés par les parties prenantes.
Évaluation des machines / Analyse de la rentabilité des machines agricoles	Novembre 2025	Prestataires de services de mécanisation, séchoir horizontal (trieuse optique, épierreur)	Des évaluations ont été réalisées pour examiner les performances économiques des machines agricoles et des équipements post-récolte à partir des résultats des démonstrations.
Enquête auprès des consommateurs / Enquête sur les préférences des consommateurs en matière de riz	Octobre-décembre 2023, décembre 2023, Décembre 2024	675 consommateurs	Des entretiens ont été menés auprès des consommateurs afin de connaître leurs préférences en matière de qualité du riz et leurs habitudes de consommation lors des activités de promotion.

2-3-3. Collaboration avec les partenaires

(1) Projet d'aide à la mécanisation

Le Projet d'amélioration des services mécanisés dans le secteur de la culture du riz, une initiative d'aide financière du gouvernement japonais d'un montant de 753 millions de yens (environ 3,4 milliards de francs

CFA), a été approuvé en 2023 afin de renforcer la capacité du parc de machines agricoles dans le cadre du programme de location-vente de l'ADERIZ. Les machines ont été achetées au Japon et les livraisons ont commencé en août 2025.

Comme le projet soutient à la fois le programme de location-vente de machines de l'ADERIZ et le renforcement des capacités des PMEAs, ce renforcement des équipements devrait accélérer l'efficacité et la portée des initiatives du projet.

(2) IFC/OCP

Fin 2023, la Société financière internationale (SFI) et l'OCP, l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'engrais basé au Maroc, ont lancé une « *plateforme d'agri-financement* » afin de mobiliser des fonds privés pour le développement de la chaîne de valeur du riz en Côte d'Ivoire, et ont sollicité la collaboration de la JICA et du PRORIL2. La JICA/PRORIL, qui vise à favoriser une chaîne d'approvisionnement en riz dirigée par le secteur privé, a jugé cette collaboration favorable, car elle pourrait générer des synergies entre le financement privé de la plateforme et l'assistance technique de PRORIL.

Plusieurs discussions ont eu lieu afin d'établir un cadre de collaboration, notamment l'estimation des coûts d'une éventuelle assistance technique par le projet, et un projet de protocole de coopération a été préparé avec la plateforme (**Volume 27** : Ebauche de protocole d'accord). Cependant, le protocole de coopération n'a pas été signé en raison de restrictions administratives de la JICA. Malgré cela, la collaboration se poursuit grâce à la formation sur la production de semences dispensée par PRORIL aux usiniers appuyés par la plateforme.

(3) GIZ/MOVE

Le projet « Chaînes de valeur orientées vers le marché pour l'emploi et la croissance dans la région de la CEDEAO (MOVE) », mis en œuvre par la Coopération technique allemande (GIZ), apporte un soutien technique et financier conforme à l'approche PRORIL2. Plus précisément, le projet fournit des services de conseil sur les techniques de culture aux producteurs de riz, offre des subventions de contrepartie aux usiniers potentiels pour la modernisation de leurs équipements et dispense des formations visant à renforcer les capacités de gestion des usiniers.

PRORIL2 a collaboré en permanence avec MOVE en partageant des informations sur les acteurs du secteur du riz, notamment en recommandant les usiniers ciblés par PRORIL pour qu'ils soient inclus dans le programme de subventions de contrepartie de MOVE. En outre, PRORIL2 a participé conjointement avec MOVE à la préparation de manuels sur la production de semences et les techniques de culture, renforçant ainsi les synergies entre les deux initiatives.

(4) Observatoire du riz de la CEDEAO

L'Observatoire du riz de la CEDEAO encourage la création de plateformes dirigées par le secteur privé (sections nationales) dans chaque pays membre afin de soutenir le développement des chaînes d'approvisionnement en riz en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre de sa collaboration avec la CEDEAO, la JICA s'est engagée à fournir un soutien technique, en mettant particulièrement l'accent sur la Côte d'Ivoire. Conformément aux objectifs du projet, des conseils techniques ont été fournis dès la phase préparatoire

de la création de l'ONRIZ-CI en tant que section nationale ivoirienne en 2023. Cette plateforme devrait servir d'organisme de promotion des politiques visant à encourager les investissements privés dans le secteur rizicole. Cependant, le projet a soulevé des inquiétudes quant à la coexistence de l'ONRIZ-CI et de l'Association de l'industrie rizicole (OIA-Riz), une organisation similaire qui existe déjà officiellement dans le pays, et a recommandé de clarifier la relation entre les deux entités à moyen et long terme afin d'assurer la cohérence et d'éviter le chevauchement des rôles.

(5) BAD (2-PAI-Bélier / Projet REWARD)

Le projet a invité les parties prenantes du « *Projet Pôle Agro-Industriel Bélier (2-PAI Bélier)* » de la BAD à participer aux programmes de formation du PRORIL, favorisant ainsi les synergies entre les partenaires de développement.

Le projet a également entamé une série de discussions avec le bureau de la JICA afin de formuler une nouvelle initiative de cofinancement avec la Banque africaine de développement (BAD) visant à étendre l'approche de la chaîne d'approvisionnement du PRORIL. Le projet 2-Pai Bélier, financé par la BAD, s'achèvera en 2025, après quoi la BAD prévoit de lancer une nouvelle phase en élargissant la portée géographique et en mettant davantage l'accent sur le concept de zone spéciale de transformation agricole (SAPZ). Le projet considère que le développement des zones irriguées et la construction de zones d'agrégation dans le cadre du programme de la BAD pourraient être efficacement mis en synergie avec les interventions techniques du PRORIL.

En outre, la BAD élabore actuellement un projet régional intitulé « *Projet de développement de chaînes de valeur résilientes pour le riz en Afrique de l'Ouest (REWARD)* », qui couvre l'ensemble de la région ouest-africaine. Des discussions sont en cours afin d'explorer les possibilités de collaboration en Côte d'Ivoire dans le cadre de ce programme.

(6) 2PAU-CI (Programme de production alimentaire d'urgence)

Il s'agit d'un projet d'appui budgétaire cofinancé par la BAD et la JICA. La matrice politique prévoyait la distribution de semences de riz de qualité à titre d'aide d'urgence aux producteurs touchés par la COVID-19. Cependant, en raison de retards dans la réalisation du projet, les fonds alloués ont plutôt été utilisés pour distribuer gratuitement des semences et des engrais après la période de COVID-19. Cette mesure, tout en apportant un soulagement à court terme, a perturbé les activités du PRORIL visant à améliorer l'accès au financement pour une production durable de semences et l'achat d'engrais.

(7) BM/PDC2V

La Banque Mondiale s'est engagée à soutenir la Stratégie nationale de développement du riz 2 (NRDS2) de la Côte d'Ivoire en 2024 en utilisant les fonds excédentaires du « *Projet de développement du secteur agricole et alimentaire (PDC2V)* » en cours. Plus précisément, la Banque Mondiale financera le « *Programme d'agrégation* », que la NRDS2 présente comme un modèle pour le développement de la chaîne d'approvisionnement du riz.

Ce programme est considéré comme une version à plus grande échelle de l'approche de la chaîne d'approvisionnement testée dans le cadre du PRORIL2. Il désigne les usiniers comme les principaux acteurs

de l'agrégation au sein de la chaîne d'approvisionnement, en leur fournissant des fonds d'investissement pour moderniser les installations de décorticage et de distribution, en préfinançant les accords d'agriculture contractuelle avec les producteurs et en fournissant des fonds de roulement pour l'achat de riz paddy.

Dans ce contexte, la JICA devrait partager activement les enseignements tirés de l'approche de la chaîne d'approvisionnement du PRORIL2 et continuer à explorer les possibilités de collaboration synergique dans la phase suivante.

(8) JICA-Biz (partenariat public-privé)

YANMAR a mené une étude de faisabilité commerciale sur les ODD intitulée « *Services privés de récolte du riz à l'aide de moissonneuses-batteuses connectées à l'Internet des objets en Côte d'Ivoire* » de janvier 2024 à novembre 2025. YANMAR a signé un accord avec l'ADERIZ et un partenaire PME A pour cette étude. Le projet a fourni des informations locales sur les services liés aux machines et a recommandé PME A à YANMAR. YANMAR a formé plusieurs opérateurs issus des PME A partenaires du projet. Cette collaboration a contribué à renforcer les capacités techniques des PME A, en particulier dans l'utilisation de moissonneuses-batteuses avancées.

(9) PADFA/ FIDA

Sur la base des discussions entre PRORIL2 et le programme PADFA du FIDA au début de 2021, les deux projets ont progressivement développé une relation de travail complémentaire. Les bénéficiaires du PADFA ont été invités à participer à la formation de renforcement des capacités de PRORIL sur le Kaizen et la mécanisation, dispensée entre 2021 et 2022. Parmi les participants figuraient trois (3) opérateurs de plusieurs unités de décorticage appuyées par le PADFA et six (6) acteurs des PME A à Korhogo, Bouaké et Boundiali. En outre, les deux projets se sont complétés mutuellement dans les zones d'intervention qui se chevauchent à Katiola, où le PADFA a fourni un soutien en matière d'équipement et de mécanisation, tandis que le PRORIL a offert une assistance technique et renforcé les mécanismes d'inclusion financière pour les producteurs et les prestataires de services.

2-4. Réalisations du projet

2-4-1. Résultats et indicateurs

Résultat 1 / Des services de financement optimisés pour la chaîne de valeur du riz local sont fournis aux acteurs des chaînes d'approvisionnement cibles

L'objectif global était de décaisser des prêts d'un montant total de 106 millions de francs CFA aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement et d'atteindre un taux de remboursement d'au moins 85 %. Les débloquages effectifs se sont élevés à 118,9 millions de francs CFA, avec un taux de remboursement de 65 % des prêts arrivés à échéance, sur la base des données cumulées. Cependant, les débloquages annuels de prêts ont diminué pour atteindre 30,4 millions de francs CFA en 2024 et 24,9 millions de francs CFA en 2025, contre 39,9 millions de francs CFA en 2023.

Les prêts aux producteurs pour les exploitations irriguées ont augmenté régulièrement entre 2022 et 2023, mais ont stagné en 2024 en raison de la distribution gratuite d'intrants par le gouvernement et des retards dans le processus de prêt au niveau des agences COOPEC.

Les prêts aux usiniers et aux distributeurs ont également stagné depuis 2023, car de nombreux acteurs ont été jugés inéligibles. Les remboursements ont été satisfaisants pendant la première moitié du projet, à l'exception du défaut de paiement d'un usinier. Cependant, le nombre de défauts de paiement a augmenté à partir du deuxième cycle de 2023, principalement en raison de facteurs comportementaux et contractuels entre les producteurs et les acheteurs (usiniers), plutôt que de chocs externes.

Tableau 24 : Réalisations des indicateurs / Financement

Indicateurs	Réalisation en 2022	Réalisation en 2023	Réalisation en 2024	Réalisation novembre 2025
Données cumulées				
1-1. Le montant des prêts accordés aux acteurs cibles de la chaîne d'approvisionnement en riz a augmenté pour atteindre 106 millions de francs CFA par rapport au niveau de référence de 2020 (0 franc CFA).	23,7 millions de francs CFA	63,6 millions de francs CFA	93,9 millions de francs CFA	118,9 millions de francs CFA
1-2. Le taux de remboursement des prêts accordés aux acteurs du secteur rizicole a augmenté pour atteindre 85 %.	97%	76%	70%	65%
Données annuelles				
1-1. Le montant des prêts accordés aux acteurs cibles de la filière rizicole passe à 106 millions de francs CFA par rapport au niveau de référence de 2020 (0 franc CFA).	23,7 millions de francs CFA	39,9 millions de francs CFA	30,4 millions de francs CFA	24,9 millions de francs CFA
1-2. Le taux de remboursement des prêts accordés aux acteurs du secteur rizicole a augmenté pour atteindre 85 %.	97,39	64,28	42,76	À échéance en 2026

Résultat 2 / Mise en place d'un système de services mécanisés durable

L'objectif global de la mécanisation était 1) d'augmenter la superficie consacrée à la production de riz jusqu'à 2 500 ha pour le labour, 2 000 ha pour la récolte et 500 ha pour le battage par les PMEAs cibles, 2) d'atteindre un taux de remboursement des frais de location de 90 % et 3) d'augmenter le taux de satisfaction des services fournis par les PMEAs cibles à 60 %.

En ce qui concerne la superficie consacrée à la production de riz, les objectifs ont été atteints pour le labour et le battage, mais pas pour la récolte. En outre, les services mécanisés ne se sont pas développés de manière régulière comme prévu. Cela s'explique non seulement par la capacité limitée des PMEAs, mais

aussi par les faiblesses du système d'approvisionnement en pièces de rechange géré par les distributeurs locaux, qui ont entraîné des pannes fréquentes de machines et de faibles taux d'utilisation à partir de 2024. Les PMEAs ont rencontré des difficultés importantes pour obtenir des pièces de rechange, qui n'étaient pas livrées en quantités suffisantes ou dans les délais spécifiés dans leurs commandes.

Le taux de remboursement des PMEAs pour le programme de crédit-bail de l'ADERIZ a atteint 94 % en 2023, mais a baissé à 65 % en 2024. Cette baisse était principalement attribuable à la réduction du niveau de prestation de services causée par les pannes fréquentes liées à la pénurie de pièces de rechange, comme indiqué ci-dessus.

La satisfaction des producteurs à l'égard des services mécanisés fournis par les PMEAs s'est régulièrement améliorée, passant de 66 % en 2023 à 85 % en 2024. Cependant, la rapidité de la prestation des services est restée insatisfaisante, en particulier pour la récolte, en raison du nombre limité de moissonneuses-batteuses déployées sur le terrain.

Tableau 25 : Réalisations des indicateurs / Mécanisation

Indicateurs	Réalisation en 2022	Réalisation en 2023	Réalisation en 2024
2-1. La superficie consacrée à la production de riz desservie par des prestataires de services de mécanisation cibles passe à 2 500 ha (labourage), 2 000 ha (récolte) et 500 ha (battage) par rapport à la base de référence de 2020 (0 ha).	Labour : 100 ha	Labour : 2 863 ha/an Récolte : 1 518 ha/an Battage : 415 ha/an (provenant de 12 PMEAs)	Labour : 2 647 ha/an Récolte : 1 378 ha/an Battage : 1 553 ha/an (provenant de 8 PMEAs)
2-2. Le pourcentage de PMEAs ayant reçu des machines PRORIL dans le cadre du système de crédit-bail ADERIZ et ayant remboursé la totalité du montant du prêt a atteint 90 % à la fin du projet.	N/A	94%	<u>65%</u>
2-3. Le pourcentage de producteurs sur les sites cibles satisfaits de la qualité des services fournis par les prestataires de services mécanisés cibles est passé à 60 %, par rapport à la base de référence en 2020 (30 %).	N/A	66	85%*

Résultat 3/ Les capacités de production et l'utilisation de semences de bonne qualité dans les zones rizicoles cibles sont améliorées.

Les objectifs généraux des composantes relatives à la production de semences étaient les suivants : 1) former 60 producteurs à la multiplication de semences, 2) améliorer le niveau de pureté des semences produites par les multiplicateurs cibles pour atteindre 99 %, 3) atteindre un taux d'adoption de 70 % des techniques de production de semences recommandées, 4) augmenter l'utilisation des semences produites par les multiplicateurs cibles à 80 % et 5) augmenter l'utilisation globale de semences de bonne qualité à 80 %.

Le projet a formé au total 69 multiplicateurs de semences au sein des groupements de producteurs cibles. Le taux de pureté des semences produites par ces multiplicateurs est passé de 93,6 % à 97,2 % en 2023 et a atteint 99 % en 2024, reflétant l'amélioration des capacités techniques des producteurs de semences. Ce résultat est le fruit de l'adoption des techniques recommandées, qui a atteint 96 % en 2023 et 87 % en 2024, soutenue par une série de formations dispensées dans le cadre du projet.

En ce qui concerne l'utilisation de semences de qualité par les producteurs de riz, bien que plus de 90 % des producteurs utilisent des semences de bonne qualité, le taux d'utilisation des semences produites par les multiplicateurs cibles reste faible (43% en 2024). Cela indique que si la plupart des producteurs reconnaissent l'importance de la qualité des semences, beaucoup hésitent à acheter des semences auprès des multiplicateurs, car ils peuvent les obtenir gratuitement auprès du gouvernement ou reproduire leurs propres semences de riz grâce à la nature autogame du riz.

Tableau 26 : Réalisations des indicateurs / Semences

Indicateurs	Réalisation en 2021-2022	Réalisation en 2023	Réalisation en 2024	Réalisation du premier cycle 2025
3-1. 60 producteurs sont formés à la multiplication des semences.	27	40 (13)	69 (29)	80
3-2. Le niveau de pureté des semences produites par les producteurs cibles atteint 99 %.	93%	97,2%	99,2%	97,5%
3-3. Le pourcentage de producteurs de semences cibles qui adoptent les techniques de production de semences recommandées et diffusées par le projet atteint 70 %.	n/a	96%	87%	96%
3-4. Le pourcentage de producteurs de riz cibles utilisant des semences produites par les producteurs de semences cibles augmente pour atteindre 80 %.	n/a	40	43	n/a
3-5. Le pourcentage de producteurs de riz utilisant des semences de bonne qualité passe à 80 %.	n/a	68	95	n/a

Résultat 4/ Amélioration des techniques post-récolte et de contrôle qualité pour les producteurs, les usiniers et les distributeurs cibles

Les objectifs généraux du volet post-récolte étaient les suivants : 1) réduire le niveau d'impuretés dans le riz paddy (moins de 5 %) chez 70 % des producteurs cibles, 2) atteindre un taux de récupération de 65 % chez les usiniers cibles, et 3) atteindre un taux d'adoption de 70 % des techniques et méthodes de gestion recommandées pour l'amélioration de la qualité post-récolte chez les acteurs cibles. Le taux d'impuretés et le taux d'usinage ont été introduits comme indicateurs lors de l'évaluation à mi-parcours du projet afin de mieux évaluer l'impact de l'assistance technique sur les activités post-récolte.

Le taux d'impuretés s'est considérablement amélioré en 2024 (3,42 %) par rapport à 2023 (8,11 %). Le taux d'usinage a également augmenté, passant de 62 % en 2023 à 64,7 % en 2024. Ces améliorations peuvent

être attribuées à l'application des techniques post-récolte recommandées par les producteurs, en particulier en matière de séchage et de vannage.

L'adoption de ces techniques par les usiniers et les distributeurs, tant en termes de qualité du riz paddy et du riz blanchi que de pratiques de gestion, a été satisfaisante, grâce à une série de formations sur la gestion d'entreprise, notamment par le biais de l'approche KAIZEN.

Tableau 27 : Réalisations des indicateurs / Contrôle après récolte et contrôle qualité

Indicateurs	Réalisation en 2022	Réalisation en 2023	Réalisation en 2024	Réalisation du premier cycle 2025
4-1. 70 % des producteurs cibles atteignent un niveau d'impuretés dans le riz paddy (à l'arrivée à l'usine) inférieur à 5 %.	n/a	38%	87%	90%
4-2. Le taux moyen d'usinage dans les unités de transformation cibles atteint 65 % ou plus.	n/a	62%	64,7%	65%
4-3. 70 % des producteurs cibles qui reçoivent une formation technique adoptent les techniques post-récolte recommandées.	n/a	56	69	72%
4-4. 70 % des usiniers cibles qui reçoivent une formation technique adoptent les techniques d'amélioration de la qualité (T) et les méthodes de gestion (M) recommandées.	n/a	Technique : 75 % Gestion : 76 %	Technique : 92 % Gestion : 86 %	n/a
4-5. 70 % des distributeurs cibles qui reçoivent une formation technique adoptent les méthodes de gestion recommandées.	n/a	92	83	n/a

Résultat 5/ Les activités des résultats 1 à 4 sont diffusées auprès des acteurs d'autres chaînes d'approvisionnement en riz

Le résultat 5 visait à consolider les chaînes d'approvisionnement en riz en tant qu'initiative reliant les résultats 1 à 4. Les objectifs étaient les suivants : 1) porter le nombre de chaînes d'approvisionnement ciblées à 8-10, et 2) renforcer ces chaînes d'approvisionnement par le biais de réunions de consultation individuelles et générales.

Comme le montrent les **Tableaux 28 et 29**, le nombre de chaînes d'approvisionnement cibles est passé de 3 en 2021-2022 à 8 en 2024, comprenant 8 distributeurs, 13 usiniers et 42 groupements de producteurs. En outre, le projet a mobilisé au total 69 producteurs de semences et 12 PMEAs.

Des réunions sur la chaîne d'approvisionnement ont été organisées chaque année pour chaque chaîne d'approvisionnement cible. À partir de 2024, les résultats de l'analyse des données ont été communiqués aux parties prenantes afin d'identifier conjointement les défis et de discuter des solutions possibles.

En ce qui concerne la plateforme de partage des connaissances, elle devrait être mise en place à la fin du projet, en décembre 2025.

Tableau 28 : Réalisations des indicateurs / Chaînes d'approvisionnement

Indicateurs	Réalisation en 2022	Réalisation en 2023	Réalisation en 2024	Réalisation en 2025
5-1 Le nombre de chaînes d'approvisionnement ayant participé au PRORIL2 atteint 8 à 10.	3	6	8	8
5-2 Un cadre de consultation est mis en place pour chaque chaîne d'approvisionnement (et se réunit au moins deux fois par an).	n/a	10	9	17
5-3 Des plateformes permettant le partage d'expériences entre les chaînes d'approvisionnement sont mises en place (et se réunissent au moins une fois par an).	0	0	0	1

Tableau 29 : Nombre d'acteurs cibles

Acteurs	2021-2022	2023	2024-2025
Distributeur	3	7	8
Usinier	6	11	13
Groupe de producteurs	17 (approx.200 producteurs)	33 (approx. 1 000 producteurs)	42 (approx. 2 000 producteurs)
Multiplicateurs de semences	19	40	69
PMEA	9	12	12

2-4-2. Objectif du projet et indicateurs

L'objectif du projet, « Augmentation des ventes de riz de qualité grâce à la mise en place de chaînes d'approvisionnement de riz local rentables », est vérifié à travers trois aspects : le volume des ventes, le taux de grains de qualité et l'approvisionnement ininterrompu en riz local par les distributeurs des chaînes d'approvisionnement cibles. Dans l'ensemble, si le nombre de marques cibles bénéficiant d'un approvisionnement ininterrompu devrait être atteint, les autres indicateurs devraient être inférieurs aux objectifs fixés à la fin du projet.

La **Figure 11** présente la réalisation de l'objectif 1 à la fin de **2025**, soit **2 730** tonnes vendues par les huit distributeurs partenaires. L'objectif de vente mensuel du projet est de 200 tonnes, alors que le volume de vente mensuel moyen en **2025** était d'environ **228** tonnes.

Pour l'objectif 2, le taux de grains de qualité est défini comme suit : 1) plus de 55 % de grains entiers ; et 2) moins de 2,5 % de grains colorés. Pour chaque cycle de récolte, un échantillon de 180 g de paddy a été prélevé auprès de chaque usinier cible et analysé par LABORIZ. La **Figure 12** présente les résultats de cette analyse qui a révélé que seuls quatre (4) des onze (11) usiniers répondaient aux deux critères. Cependant, pour le « taux de grains de riz entiers », sept (7) des onze (11) usiniers répondaient à la norme, tandis que cinq (5) des onze (11) répondaient au critère du « taux de grains colorés », montrant une amélioration

progressive du taux de grains de riz entiers.

La **Figure 13** présente les résultats de l'objectif 3. L'approvisionnement ininterrompu est défini comme le fait que les distributeurs et les usiniers disposent de ressources financières suffisantes ou d'un accès à des services financiers et à des capacités logistiques leur permettant de vendre du riz sans rupture de stock tout au long de l'année. Deux (2) distributeurs sur huit (8) répondaient à ces critères.

Tableau 28 : Réalisation des indicateurs / Objectif du projet

Indicateurs	Réalisation en 2022	Réalisation en 2023	Réalisation en 2024	Réalisation en 2025
Objectif 1 : Le volume de riz vendu par les distributeurs dans les chaînes d'approvisionnement cibles augmente de 4 800 tonnes/an et de 400 tonnes/mois par rapport aux données de référence de 2020 (310 tonnes/an).	1 438 tonnes/an 120 tonnes/mois	1 302 tonnes/an 109 tonnes/mois	1 635 tonnes/an 136 tonnes/mois	2 730 tonnes/an 228 tonnes/mois
Objectif 2 : Le nombre d'unités de transformation atteignant une moyenne annuelle de 70 % d'augmentation du taux de grains de qualité passe de 2 à 10.	N/A	2	3	4
Objectif 3 : Le nombre de marques cibles atteignant un approvisionnement ininterrompu passe de 0 à 3-5.	1	2	2	2

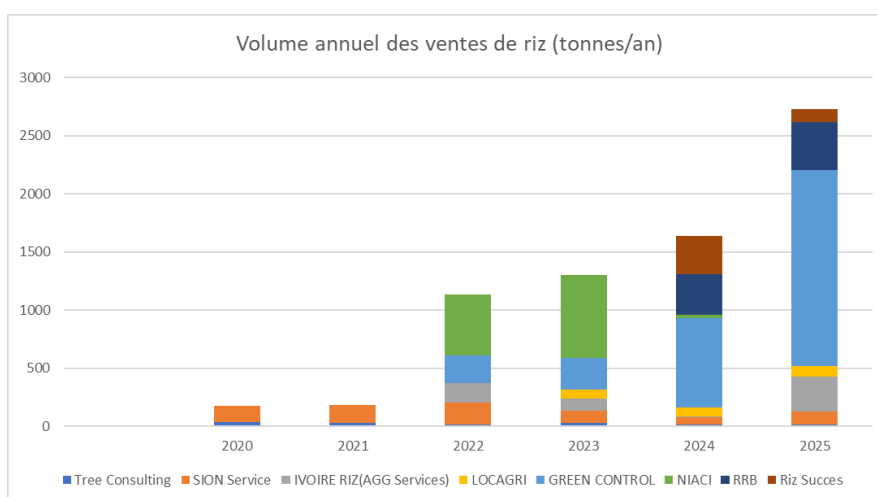


Figure 11 : Volume des ventes annuelles (Source : PRORIL2 Collection des données)

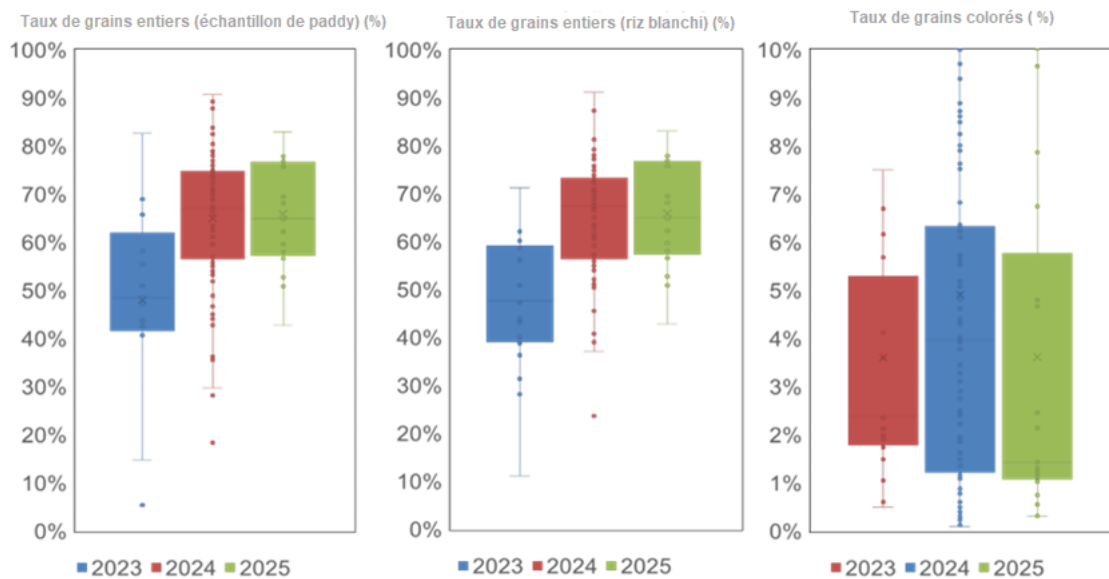


Figure 12 : Taux de grains de qualité (Source : PRORIL2 Collection des données)

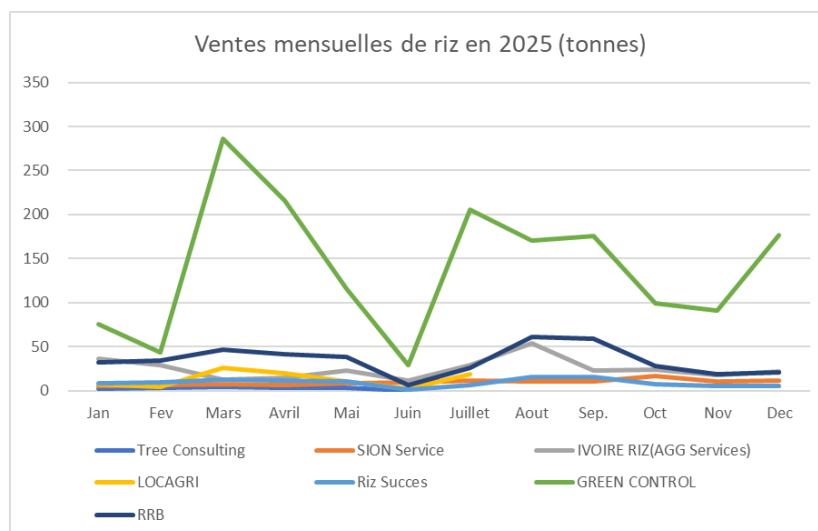


Figure 13 : Volume des ventes mensuelles et fluctuations (Source : PRORIL2 Collection des données)

Toutefois, un examen plus approfondi de chaque chaîne d'approvisionnement (par usinier ou distributeur), tel que présenté dans la **Figure 11**, révèle une dynamique plus complexe entre les participants, comprenant à la fois des acteurs performants et des acteurs peu performants. En ce qui concerne ces derniers, NIACI (dont les ventes sont passées de 715 tonnes en 2023 à 24 tonnes en 2024) a détourné des fonds à des fins non liées au projet (véhicules privés) et n'a pas effectué les paiements dus aux riziculteurs. Les activités d'AGG (104 tonnes en 2023 à 8 tonnes en 2024) ont été gravement affectées par le décès du Président Directeur Général des suites d'une maladie, associé à une utilisation abusive des fonds (principalement pour le traitement médical du PDG). LOCAGRI (303 tonnes en 2022 à 76 tonnes en 2023) a perdu sa relation commerciale avec BRASSIVOIRE (brasserie) en raison de problèmes de sécurité alimentaire (aflatoxine), qui ont été exacerbés par des conditions de paiement défavorables pour les riziculteurs (paiements effectués uniquement après la vente du riz blanchi, souvent plusieurs mois après la livraison du paddy à l'unité de transformation).

Ces cas de sous-performance mettent en évidence la nature instable des distributeurs et des usiniers participants et soulignent la nécessité de renforcer leur capacité globale de gestion, en particulier en matière de gestion des flux de trésorerie, ce que le projet n'a pas pu traiter de manière suffisante. À cet égard, si l'approche du projet était globalement appropriée, certaines insuffisances subsistaient, entraînant un décalage entre les résultats obtenus et les progrès accomplis pour la réalisation de l'objectif du projet.

2-5. Historique des modifications apportées au cadre logique du projet

Le Cadre Logique a été modifié à deux reprises au cours de la période du projet. La première modification, en juin 2022, visait à identifier les valeurs cibles pour chaque indicateur, ce qui avait été reporté en raison des retards dans la mise en œuvre du projet causés par la COVID-19. Ces valeurs cibles et leurs justifications ont été élaborées et adoptées lors de la 3e réunion du Comité Conjoint de coordination (CCC).

La deuxième modification a eu lieu lors de l'évaluation à mi-parcours en mars 2024. Il a été observé que plusieurs indicateurs, en particulier ceux liés à la qualité du riz, étaient soit mal définis, soit difficiles à mesurer. Par conséquent, les définitions et les méthodologies de mesure de ces indicateurs ont été clarifiées afin de garantir une évaluation plus réaliste des performances du projet. En outre, plusieurs ajustements visant à renforcer la durabilité des approches du projet ont été proposés et devraient être modifiés jusqu'à la fin du projet. Le **Tableau 31** présente les détails de ces modifications.

Tableau 31 : Modifications du Cadre Logique

Version originale, décembre 2019 (Cadre Logique Ver.0)	Modifié en juin 2022 (Cadre Logique Ver. 1)	Modifié en mars 2024, amendé en décembre 2025 (Cadre Logique Ver. 2)
Durée du projet : <u>avril 2020 – avril 2025</u>	Durée du projet : <u>février 2021 – février 2026</u>	Durée du projet : février 2021 – février 2026
Justification : Le lancement du projet a été retardé en raison des restrictions de déplacement liées à la pandémie de Covid-19.		
Groupement cible : acteurs de la chaîne d'approvisionnement de certaines marques locales de riz (distributeurs, usiniers, producteurs de paddy/semences, institutions financières, prestataires de services de mécanisation agricole), <u>personnel du MPR, personnel de l'ADERIZ</u>	Groupement cible : acteurs de la chaîne d'approvisionnement de certaines marques locales de riz (distributeurs, usiniers, <u>producteurs</u> de paddy/semences, institutions financières, prestataires de services de mécanisation agricole), <u>personnel du MEMINADER</u> , personnel de l'ADERIZ	Groupement cible : acteurs de la chaîne d'approvisionnement de certaines marques locales de riz (distributeurs, usiniers, <u>multiplicateurs</u> de paddy/semences, institutions financières, prestataires de services de mécanisation agricole), <u>personnel MEMINADERPV/ADERIZ</u>
Justification : - Reflète la modification du nom du ministère responsable du côté ivoirien. - Les agriculteurs qui produisent des semences de riz avec le soutien du PRORIL2 sont différents des « producteurs de semences » officiellement reconnus par l'ADERIZ. Ils sont donc appelés « multiplicateurs de semences ».		
Super objectif Augmenter le taux	Super objectif Le taux d'autosuffisance en riz en	Super objectif Le taux d'autosuffisance en riz en

<p>d'autosuffisance en riz en Côte d'Ivoire.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <p>Le taux d'autosuffisance en riz en Côte d'Ivoire atteint <u>X %</u>.</p> <p>Moyens de vérification : Statistiques nationales</p>	<p>Côte d'Ivoire est augmenté.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <p>Le taux d'autosuffisance en riz en Côte d'Ivoire atteint <u>95 %</u>.</p> <p>Moyens de vérification : <u>Statistiques nationales</u></p>	<p>Côte d'Ivoire est augmenté.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <p>Le taux d'autosuffisance en riz en Côte d'Ivoire atteint 95 %.</p> <p>Moyens de vérification : <u>ADERIZ, statistiques nationales de la DAP</u></p>
<p>Justification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - (Modification en 2022) L'objectif a été révisé sur la base des résultats de l'enquête de référence et des consultations ultérieures entre les deux parties. - Modification visant à clarifier les sources de données à utiliser pour la vérification. 		
<p>Objectif global</p> <p>Augmenter <u>le volume de riz local vendu en Côte d'Ivoire</u>.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <p>1. La part de marché du riz local augmente de X % par rapport à la base de référence de 2020.</p> <p>Moyens de vérification Analyse d'échantillons</p>	<p>Objectif global</p> <p>Augmentation <u>du volume des ventes de riz ivoirien</u>.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <p>1. Augmentation de X % de la part de marché du riz local par rapport au niveau de référence de 2020.</p> <p>Moyens de vérification <u>Analyse d'échantillons</u></p>	<p>Objectif global</p> <p>Augmentation du volume des ventes de riz ivoirien.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <p>1. <u>Le nombre de marques locales de riz augmente de 5 dans les trois ans suivant la fin du projet.</u></p> <p>Moyens de vérification <u>Entretien avec l'ADERIZ et les institutions concernées.</u></p>
<p>Justification</p> <ul style="list-style-type: none"> - La modification de l'indicateur a été recommandée par l'équipe chargée de l'évaluation à mi-parcours et de l'évaluation finale sur la base des données disponibles. 		
<p>Objectif du projet</p> <p>Augmenter les ventes de riz local de qualité grâce au développement de chaînes d'approvisionnement rentables pour le riz local.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <p>1. Le volume de riz vendu par les distributeurs de la chaîne d'approvisionnement cible augmente de XX % par rapport au niveau de référence de 2020.</p> <p>2. Le ratio de grains de qualité du riz fourni par les distributeurs des chaînes</p>	<p>Objectif du projet :</p> <p>Augmenter les ventes de riz local de qualité grâce au développement de chaînes d'approvisionnement rentables pour le riz local.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <p>1. Augmentation du volume de riz vendu par les distributeurs de la chaîne d'approvisionnement cible à <u>4 800 tonnes par an et 400 tonnes par mois par rapport aux données de référence de 2020 (310 tonnes par an)</u>.</p> <p>2. <u>Le nombre de rizières atteignant un taux moyen</u></p>	<p>Objectif du projet :</p> <p>Augmenter les ventes de riz local de qualité grâce au développement de chaînes d'approvisionnement rentables pour le riz local.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <p>1. Augmentation du volume de riz vendu par les distributeurs de la chaîne d'approvisionnement cible à 4 800 tonnes par an et 400 tonnes par mois par rapport aux données de référence de 2020 (310 tonnes par an).</p> <p>2. Le nombre de unités de transformation atteignant le</p>

<p>d'approvisionnement cibles augmente pour atteindre <u>X %</u>.</p> <p>3. <u>XX % des marques cibles bénéficient d'un approvisionnement ininterrompu.</u></p> <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Registre des ventes (par marque, contrôlé par l'ADERIZ) 2. Analyse d'échantillons 3. Rapport du projet 	<p><u>annuel de 70 % de grains de qualité passe de 2 à 10.</u></p> <p>3. <u>Le nombre de marques cibles qui parviennent à assurer un approvisionnement ininterrompu passe de 0 à 3-5.</u></p> <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Registre des ventes (par marque, contrôlé par l'ADERIZ) 2. Analyse d'échantillons 3. Rapport du projet 	<p><u>pourcentage cible¹ de grains de qualité passe de 2 à 10.</u></p> <p>3. Le nombre de marques cibles qui atteignent un approvisionnement ininterrompu² passe de 0 à 3-5.</p> <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Registre des ventes (par marque, collecté par PRORIL) 2. Analyse d'échantillons 3. Rapport de projet, <u>registres des ventes des distributeurs cibles, rapport de projet</u>
<p>Justification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - (Modification en 2022) L'objectif a été révisé sur la base des résultats de l'enquête de référence et des consultations ultérieures entre les deux parties. - L'indicateur 2 a été modifié afin de clarifier la qualité visée du riz sur la base du taux de grains entiers et du taux de grains colorés. - La définition de l'approvisionnement ininterrompu a été ajoutée à des fins de clarification. <p>¹ <u>Le pourcentage de grains de qualité est défini comme suit : 1) plus de 55 % sont des grains entiers et 2) moins de 2,5 % sont des grains colorés. Tous les six mois, un échantillon (180 g de paddy) est prélevé dans chaque unité de transformation cible et analysé en laboratoire (LABORIZ).</u></p> <p>² <u>L'approvisionnement ininterrompu signifie que le distributeur commercialise au moins 10 tonnes de riz blanchi par mois pendant un an. L'approvisionnement ininterrompu implique que les distributeurs et les usiniers disposent de ressources financières suffisantes ou d'un accès à des services financiers et à des capacités logistiques leur permettant de vendre du riz sans rupture de stock tout au long de l'année.</u></p>		
<p>Résultat 1</p> <p>Des services de financement optimisés pour la chaîne de valeur locale du riz sont fournis aux acteurs des chaînes d'approvisionnement cibles.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Le solde des prêts accordés aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement du riz cibles augmente de X % par rapport au niveau de référence de 2020.</u> 2. Le taux de remboursement des prêts pour les acteurs de la chaîne de valeur du riz augmente <u>de X % par rapport au niveau de référence de 2020.</u> 	<p>Résultat 1</p> <p>Des services de financement optimisés pour la chaîne de valeur locale du riz sont fournis aux acteurs des chaînes d'approvisionnement ciblées.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Le montant des prêts accordés aux acteurs cibles de la chaîne d'approvisionnement du riz augmente pour atteindre 106 millions de francs CFA par rapport au niveau de référence de 2020 (0 franc CFA).</u> 2. Le taux de remboursement des prêts accordés aux acteurs de la chaîne de valeur 	<p>Résultat 1</p> <p>Des services de financement optimisés pour la chaîne de valeur locale du riz sont fournis aux acteurs des chaînes d'approvisionnement ciblées.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le montant des prêts accordés aux acteurs cibles de la chaîne d'approvisionnement du riz passe à 106 millions de francs CFA par rapport au niveau de référence de 2020 (0 franc CFA). 2. Le taux de remboursement des prêts accordés aux acteurs de la chaîne de valeur du riz passe à 85 %.

	du riz augmente <u>pour atteindre 85 %</u> .	
Justification (Modification en 2022) L'objectif a été révisé sur la base des résultats de l'enquête de référence et de la consultation ultérieure entre les deux parties.		
<p>Résultat 2 Un système durable de services de machines agricoles est mis en place.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La superficie consacrée à la production de riz desservie par les prestataires de services d'entretien des machines visés augmente de <u>XX %</u> par rapport à la référence de 2020. 2. <u>XX %</u> des prestataires de services d'entretien des machines visés gèrent leurs activités de manière appropriée et durable (critères à définir). 3. <u>XX %</u> des agriculteurs des sites cibles sont satisfaits de la disponibilité et de la qualité des services fournis par les prestataires de services d'entretien des machines cibles. <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Registre opérationnel du syndicat des exploitants de machines 2. Rapport financier du syndicat des exploitants de machines 3. Rapport du projet 	<p>Résultat 2 Mise en place d'un système durable d'entretien des machines agricoles.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La superficie <u>cumulée</u> des rizières desservies par les prestataires de services d'entretien des machines cibles passe à <u>1 500 ha</u>, par rapport à la référence de 2020 (0 ha). 2. <u>Le nombre de prestataires de services d'entretien des machines cibles qui gèrent leurs activités de manière appropriée et durable passe de 2 en 2020 à 6-8.</u> 3. <u>Le taux</u> d'agriculteurs satisfaits de la rapidité des services fournis par les prestataires de services d'entretien des machines agricoles dans les sites cibles passe à <u>60 %, contre 30 % en 2020.</u> <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Registre opérationnel du syndicat des exploitants de machines</u> 2. <u>Rapport financier du syndicat des opérateurs de machines</u> 3. Rapport du projet 	<p>Résultat 2 Mise en place d'un système durable d'entretien des machines agricoles.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La superficie cumulée de production rizicole desservie par les prestataires de services d'entretien des machines cibles passe à <u>2 500 ha (labourage), 2 000 ha (récolte) et 500 ha (battage)</u> par rapport à la base de référence de 2020 (0 ha). 2. <u>Le pourcentage de prestataires de services d'entretien des machines cibles qui reçoivent des machines de PRORIL2 dans le cadre du programme de location-vente d'ADERIZ et qui paient la totalité des frais de location atteint 90 % à la fin du projet.</u> 3. Le taux d'agriculteurs des sites cibles satisfaits de la qualité des services fournis par les prestataires de services d'engins cibles passe à 60 %, par rapport à la base de référence de 2020 (30 %). <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Registre opérationnel des prestataires de services d'entretien des machines</u> 2. Rapport financier des <u>prestataires de services liés aux machines et rapport de l'ADERIZ sur l'avancement du programme de location-vente</u> 3. <u>Enquête annuelle PRORIL</u>
Justification - (Modification en 2022) L'objectif a été révisé sur la base des résultats de l'enquête de référence et des		

<p>consultations ultérieures entre les deux parties.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'indicateur 1 a été modifié lors de l'examen à mi-parcours afin de définir clairement l'objectif pour les trois types de services de machines. Les chiffres ont également été mis à jour sur la base des résultats obtenus en 2023. - L'indicateur 2 a été modifié pour devenir un indicateur aligné sur l'activité du projet et clairement lié aux performances des prestataires de services. 		
<p>Résultat 3 La capacité de production et d'utilisation de semences de qualité dans les sites cibles est améliorée.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>XX</u> agriculteurs sont formés à la production de semences. 2. <u>La qualité</u> des semences produites par les agriculteurs cibles <u>est améliorée</u>. 3. <u>XX %</u> des producteurs de semences cibles <u>qui ont reçu une formation technique sur la production de semences</u> adoptent les techniques de production de semences recommandées. 4. <u>XX %</u> des producteurs de riz cibles utilisent les semences produites par les producteurs de semences cibles. 5. Les semences produites par les producteurs de semences cibles couvrent <u>XX %</u> des besoins des producteurs de riz cibles. <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de projet 2. Rapport de contrôle sur le terrain et d'analyse d'échantillons 3. Rapport de projet 4. Rapport de projet 5. Rapport de projet 	<p>Résultat 3 La capacité de production et d'utilisation de semences de qualité dans les sites cibles est améliorée.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>40</u> agriculteurs sont formés à <u>la production</u> de semences. 2. <u>La pureté</u> des semences produites par les agriculteurs cibles <u>atteint 99 %</u>. 3. <u>Le pourcentage de producteurs</u> de semences cibles <u>qui adoptent</u> les techniques de production de semences recommandées <u>diffusées par le projet atteint 70 %</u>. 4. <u>Le pourcentage de producteurs de riz cibles qui</u> utilisent les semences produites par les producteurs de semences cibles <u>augmente pour atteindre 80 %</u>. 5. Les semences produites par les producteurs de semences cibles couvrent <u>80 %</u> des besoins des producteurs de riz cibles. <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport du projet 2. <u>Rapport de contrôle sur le terrain et d'analyse d'échantillons</u> 3. Rapport de projet 4. Rapport de projet 5. Rapport de projet 	<p>Résultat 3 La capacité de production et d'utilisation de semences de qualité dans les sites cibles est améliorée.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>60</u> agriculteurs sont formés comme <u>multiplicateurs</u> de semences. 2. La pureté des semences produites par les agriculteurs cibles atteint 99 %. 3. Le pourcentage de <u>multiplicateurs</u> de semences cibles qui adoptent les techniques de production de semences recommandées diffusées par le projet atteint 70 %. 4. Le pourcentage de producteurs de riz cibles qui utilisent les semences produites par les multiplicateurs de semences cibles augmente pour atteindre 80 %. 5. <u>Le pourcentage de riziculteurs cibles utilisant des semences de bonne qualité est passé à 80 %</u>. <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport du projet 2. <u>Rapport sur l'analyse des échantillons provenant du Laboratoire national des semences (LANASEM)</u> 3. <u>Enquête annuelle</u> 4. <u>Enquête annuelle</u> 5. <u>Enquête annuelle</u>

Justification :

- (Modification en 2022) L'objectif a été révisé sur la base des résultats de l'enquête de référence et des consultations ultérieures entre les deux parties.
- L'indicateur 1 a été mis à jour lors de l'examen à mi-parcours, l'objectif initial de 40 ayant été atteint en 2023.
- Les agriculteurs qui produisent des semences de riz avec le soutien du PRORIL2 sont différents des « producteurs de semences » officiellement reconnus par l'ADERIZ. Ils sont donc appelés « multiplicateurs de semences ».
- L'indicateur 5 a été modifié lors de l'examen à mi-parcours, car l'objectif initial était similaire à l'indicateur 4 et il est préférable d'utiliser un indicateur compréhensible. En outre, bien qu'il soit théoriquement possible de mesurer la superficie réelle couverte par les semences de bonne qualité, il est difficile de mesurer le taux de couverture réel, c'est pourquoi il a été décidé d'apporter une modification.
- Les moyens de vérification des indicateurs 2, 3,⁴et 5 ont été modifiés à des fins de clarification.

<p>Résultat 4</p> <p>Les techniques de contrôle post-récolte et de contrôle de la qualité des agriculteurs, usiniers et distributeurs cibles sont améliorées.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>La quantité de pertes liées au processus post-récolte est réduite de XX % par rapport au niveau de référence de 2020.</u> 2. <u>XX % des agriculteurs/usiniers/distributeurs qui reçoivent une formation technique adoptent les techniques post-récolte recommandées. XX % des marques cibles assurent un approvisionnement ininterrompu.</u> <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de projet 2. Rapport de projet 	<p>Résultat 4</p> <p>Les techniques post-récolte et de contrôle qualité des agriculteurs, usiniers et distributeurs cibles sont améliorées.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Le taux de grains colorés (rouges, jaunes, noirs/bruns) diminue à 1 % par rapport au niveau de référence de 2020 (3,45 %).</u> 2. <u>70 % des agriculteurs/usiniers/distributeurs cibles qui reçoivent une formation technique adoptent les techniques post-récolte et les capacités de gestion recommandées (grâce à l'approche Kaizen).</u> <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Rapport de projet</u> 2. <u>Rapport de projet</u> 	<p>Résultat 4</p> <p>Les techniques de post-récolte et de contrôle qualité des agriculteurs, usiniers et distributeurs cibles sont améliorées.</p> <p>Indicateurs objectivement vérifiables</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>70 % des agriculteurs cibles atteignent un taux d'impuretés dans le riz paddy (à leur arrivée chez les usiniers) inférieur à 5 %.</u> 2. <u>Le rendement moyen des unités de transformation à riz cibles est supérieur ou égal à 65 %.</u> 3. <u>70 % des agriculteurs cibles ayant reçu une formation technique adoptent les techniques post-récolte recommandées.</u> 4. <u>70 % des usiniers cibles ayant reçu une formation technique adoptent les techniques d'amélioration de la qualité du riz et les méthodes de gestion recommandées.</u> 5. <u>70 % des distributeurs cibles utilisent les méthodes de gestion recommandées.</u> <p>Moyens de vérification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Échantillonnage et analyse semestriels par LABORIZ</u> 2. <u>Enquête annuelle</u>
---	---	--

<p>Contributions (côté japonais) a. Ressources humaines : Envoi d'experts dans les domaines suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller en chef 2) Coordinateur de projet 3) Financement agricole 4) Machines agricoles 5) Production de semences 6) Technologies post-récolte 7) Autres 	<p>Contributions (côté japonais) a. Ressources humaines : Envoi d'experts dans les domaines suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller en chef 2) Coordinateur de projet 3) Financement agricole 4) Machines agricoles 5) Production de semences 6) Technologies post-récolte 7) SHEP 8) <u>Kaizen</u> 9) <u>Marketing et ventes</u> 10) <u>Autres</u> 	<p>Contributions (côté japonais) a. Ressources humaines : Envoi d'experts dans les domaines suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller en chef 2) <u>Conseiller en chef adjoint</u> 3) <u>Chaîne de valeur</u> 4) Coordinateur de projet 5) Financement agricole 6) Machines agricoles 7) Production de semences 8) Technologies post-récolte 9) SHEP 10) <u>Renforcement des capacités</u> 11) Commercialisation 12) <u>Promotion des PME/Kaizen</u>
<p>Justification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contributions de la partie japonaise ont été modifiées afin de refléter l'envoi effectif d'experts japonais. 		

3. Évaluation du projet

3-1. Évaluation basée sur les critères du CAD

3-1-1. Pertinence

La pertinence du projet est élevée, mais son cadre doit être renforcé pour atteindre les objectifs fixés. Le projet est conforme aux politiques nationales de la Côte d'Ivoire telles que définies dans le « Plan national de développement (PND 2021-2025) », le « Plan national d'investissement agricole phase 2 (PNIA2 2017-2025) » et la « Deuxième stratégie nationale de développement rizicole (SNDR2 2024-2030) », et est particulièrement aligné sur la SNDR2, qui est cohérente avec les approches du projet. Le projet est également conforme aux besoins de développement, car les acteurs cibles sont pleinement conscients de la nécessité de mettre en place une chaîne d'approvisionnement bancable, non seulement pour augmenter l'offre locale de riz, mais aussi pour créer un système durable qui puisse profiter à tous les acteurs. Le cadre et les approches du projet sont appropriés dans le sens où ils encouragent les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, mais ils sont insuffisants pour établir un mécanisme durable de « chaîne d'approvisionnement en riz bancable » sans compléter l'assistance technique par un soutien financier et institutionnel.

Tableau 32 : Résumé de l'évaluation de la « pertinence »

Éléments	Résumé de l'évaluation
Cohérence avec les politiques de développement	<ol style="list-style-type: none"><li data-bbox="472 1061 1414 1279">1. Le Plan national de développement (PND 2021-2025) place « l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de clusters » au ^{premier} rang de ses six piliers prioritaires, et la transformation agricole est considérée comme un moteur principal de l'industrialisation et de la croissance économique.<li data-bbox="472 1279 1414 1630">2. Le Plan national d'investissement agricole phase 2 (PNIA2 2017-2025) définit « Développer la valeur ajoutée dans l'agriculture, la sylviculture, l'élevage et la pêche » comme le 1^{er} des trois objectifs stratégiques. Le PNIA2 a été mis en œuvre par neuf (9) « pôles de développement agricole intégré », appelés « Agro-Pôles », qui encouragent le développement de clusters grâce à des investissements publics et privés dans les zones prioritaires afin d'accélérer l'agrégation et la valeur ajoutée des produits agricoles, notamment le riz.<li data-bbox="472 1630 1414 2031">3. La deuxième stratégie nationale de développement du riz (SNDR2 2024-2030) a pour objectif général de « garantir la satisfaction des besoins de consommation grâce à la production nationale de riz blanchi de bonne qualité, à la constitution de stocks de sécurité et à l'exportation des excédents ». Elle a adopté un modèle de mise en œuvre axé sur le « développement de la chaîne d'approvisionnement » et la « concentration », qui s'inspire de l'« approche de la chaîne d'approvisionnement bancable » du PRORIL, qui structure la chaîne d'approvisionnement du riz à partir des distributeurs et place les unités de transformation au centre afin de

	consolider les transactions et la concentration de riz paddy de qualité.
Cohérence avec les besoins de développement	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'objectif du projet « Augmenter les ventes de riz local de qualité grâce au développement de chaînes d'approvisionnement rentables pour le riz local » est pleinement conforme aux besoins des acteurs de la chaîne d'approvisionnement. L'augmentation des ventes de riz de qualité profite à tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, y compris les producteurs, les prestataires de services de mécanisation, les usiniers et les distributeurs, en particulier les acteurs cibles du projet qui s'engagent dans le secteur du riz pour générer des revenus, et non pour leur subsistance (figure 3, acteurs cibles de la chaîne d'approvisionnement). 2. Au départ, le projet ciblait principalement les petits acteurs en aval (usiniers et distributeurs), mais il a progressivement élargi sa portée aux acteurs émergents de taille moyenne afin de répondre aux exigences de promotion de la chaîne d'approvisionnement du riz, ce qui a contribué de manière significative à la réalisation des objectifs du projet. 3. En termes de considération sociale, bien que la majorité des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du riz soient des hommes, les besoins liés au genre ont été pris en compte dans la sélection des acteurs cibles, ce qui a permis à 3 des 8 distributeurs et 4 des 14 usiniers d'être représentés par des femmes (les groupements de producteurs étaient principalement représentés par des hommes en raison des coutumes locales, mais les femmes participent aux pratiques culturelles).
Pertinence du cadre et des approches du projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet a adopté une approche unique dans laquelle la modalité d'intervention a été définie en identifiant les distributeurs en aval comme point d'entrée, ce qui a permis au projet de soutenir efficacement les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et de suivre l'impact de l'intervention sur la stabilité de l'approvisionnement en riz local de qualité. 2. Cette approche a permis d'améliorer la qualité du riz et le développement commercial de certains acteurs de la chaîne d'approvisionnement, mais elle n'a pas permis d'atteindre le volume de ventes annuel et l'approvisionnement ininterrompu (fluctuation des ventes mensuelles) escomptés. Cela s'explique principalement par la faiblesse des capacités financières et managériales des usiniers et distributeurs cibles, d'une part, et par l'insuffisance des services de déblocage des prêts et de mécanisation, due à la faiblesse des capacités institutionnelles de l'UNACOOPEC et au manque de stocks de pièces détachées chez les concessionnaires de machines, d'autre part, qui sont considérés comme des facteurs externes. 3. Ces contraintes externes soulignent la nécessité de compléter l'assistance technique par des mécanismes de soutien financier et institutionnel afin de mettre en place des chaînes d'approvisionnement en riz durables et

	bancables, ou de choisir une autre institution financière dotée de meilleures capacités de gestion et opérationnelles.
--	--

3-1-2. Cohérence

La cohérence du projet est élevée, ce qui permet des synergies entre les différentes parties prenantes. Le projet s'aligne sur la politique d'aide aux pays de la JICA en favorisant une croissance économique durable grâce au développement du secteur rizicole. Le projet a créé des synergies avec d'autres projets de la JICA et des initiatives partenaires telles que IFC/OCP, MOVE/GIZ et AGRA. Le modèle de chaîne d'approvisionnement dirigé par le secteur privé a été reconnu par la politique nationale (SNDR2) et étendu par le programme de la Banque Mondiale. Au niveau international, il contribue aux objectifs du CARD, en particulier dans le cadre des piliers « Industrialisation » et « Compétitivité » du cadre RIZ.

Tableau 33 : Résumé de l'évaluation sur la « cohérence »

Éléments	Résumé de l'évaluation
Cohérence avec les politiques de la JICA et synergies d'intervention avec d'autres modalités de la JICA	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet s'inscrivait dans le domaine prioritaire « Promotion d'une croissance économique durable », en accord avec la question de développement « Développement industriel et création d'emplois » de la politique d'aide au pays pour la Côte d'Ivoire (septembre 2023). L'agriculture, en particulier le secteur rizicole, a été une priorité pour l'intervention de la JICA. 2. Le projet a travaillé en étroite collaboration avec le « projet d'aide à la mécanisation », qui a renforcé la capacité de la flotte de l'ADERIZ dans le cadre de son programme de « location avec option d'achat », tandis que le projet a dispensé une formation aux prestataires de services de maintenance des machines bénéficiant de ces machines. 3. Le projet a également collaboré avec l'initiative « <i>Africa Field Innovation Center for Agricultural Technology (AFICAT)</i> » et l'« Étude de faisabilité sur la moissonneuse-batteuse YAMMAR IoT » afin de promouvoir des services de qualité dans le domaine des machines, ainsi qu'avec le « Projet de prêt d'urgence pour la sécurité alimentaire » afin d'améliorer l'accès aux semences.
Synergies avec les interventions des partenaires externes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Afin de renforcer l'engagement du secteur privé dans la chaîne de valeur du riz, le projet s'est associé à la plateforme IFC/OCP Agri-Finance, une initiative visant à attirer les investissements privés qui s'inscrit parfaitement dans l'approche de la chaîne d'approvisionnement de PRORIL2. Un modèle pilote a été lancé avec deux distributeurs cibles et le soutien de BOA (banque), PULA (assurance) et OCP (intrants et machines). Le projet a fourni une assistance technique sous la forme d'une formation à la production de semences. Bien qu'un protocole d'accord ait été rédigé pour officialiser la collaboration entre la JICA et la plateforme, il n'a pas été finalisé en raison de contraintes administratives internes au sein de la JICA.

	<p>2. Le projet a également collaboré avec le projet MOVE de la GIZ afin de compléter leurs ressources respectives. Le projet a soutenu l'élaboration du manuel de culture de MOVE destiné aux producteurs et a facilité les liens entre les usiniers cibles de PRORIL2 et le programme de financement et de formation de MOVE.</p> <p>3. En partenariat avec l'ADERIZ, la GIZ et l'AGRA, le projet a contribué à la création de la section nationale ivoirienne de l'Observatoire du riz de la CEDEAO. Cela a conduit à la création de l'ONRiz-CI, une plateforme de parties prenantes dirigée par le secteur privé qui devrait servir de mécanisme de coordination pour le développement de la chaîne d'approvisionnement du riz.</p> <p>4. En outre, le projet a invité les parties prenantes d'autres initiatives liées au riz en Côte d'Ivoire, telles que le FIDA/PADFA et la BAD/2-PAI Bélier, à participer aux programmes de formation du PRORIL, favorisant ainsi les synergies entre les partenaires de développement.</p> <p>5. Enfin, l'approche de la chaîne d'approvisionnement du projet a été officiellement reconnue par la deuxième stratégie nationale de développement du riz (SNDR2) et adoptée par le programme d'agrégation financé par la Banque Mondiale pour une mise à l'échelle nationale.</p>
Cohérence avec les initiatives internationales	Le projet contribue à la « Coalition pour le développement du riz africain (CARD) », une plateforme internationale coprésidée par l'AGRA et la JICA, qui vise à doubler la production de riz en Afrique pour atteindre 56 millions de tonnes d'ici 2030. L'approche du projet est particulièrement cohérente avec les composantes « industrialisation » et « compétitivité » de l'« approche RICE » (composée de quatre composantes principales : résilience, industrialisation, compétitivité et autonomisation).

3-1-3. Efficacité

L'efficacité du projet est faible, car celui-ci n'a pas atteint ses objectifs.

Bien que l'approche du projet ait été appropriée pour consolider la chaîne d'approvisionnement en riz, elle n'a pas atteint ses objectifs en termes de volume des ventes, de qualité du riz et d'approvisionnement régulier en raison d'un accès limité au crédit, d'une faible capacité institutionnelle et de contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement. Ces défis soulignent la nécessité d'adopter des approches plus holistiques, telles qu'un soutien financier et institutionnel plus solide, y compris le renforcement des mécanismes d'incitation pour les banques et les concessionnaires de machines, et des interventions publiques telles que des infrastructures d'irrigation et un système de semences afin de soutenir le développement d'une chaîne d'approvisionnement en riz dirigée par le secteur privé.

Tableau 34 : Résumé de l'évaluation de l'« efficacité »

Éléments	Résumé de l'évaluation
Réalisation des	1. L'objectif du projet « Augmentation des ventes de riz de qualité grâce à la

objectifs	<p>mise en place de chaînes d'approvisionnement locales rentables » est évalué selon trois (03) critères : le volume des ventes, le taux de grains de qualité et l'approvisionnement ininterrompu en riz local par les distributeurs de la chaîne d'approvisionnement cible.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Le volume de vente cible (objectif 1) n'a pas été atteint. Le volume total des ventes des distributeurs cibles est resté à seulement 1 635 tonnes/an et 136 tonnes/mois, alors que l'objectif du projet était de 4 800 tonnes/an et 400 tonnes/mois. Cela s'explique principalement par le versement limité des crédits et les services de mécanisation, qui ont tous deux été inférieurs aux attentes. Ces contraintes découlaient de la faiblesse des capacités institutionnelles de l'institution financière partenaire (UNACOOPEC-CI) et du manque de stocks de pièces de rechange chez les concessionnaires de machines, qui sont considérés comme des facteurs externes. 3. L'objectif en matière de qualité des grains (objectif 2) n'a pas non plus été atteint, seuls 3 des 11 usiniers répondant aux critères combinés de « ratio de riz en pépins » et de « ratio de grains colorés ». Toutefois, si l'on se base uniquement sur le « ratio de riz blanchi », 9 unités de transformation sur 11 ont été jugés conformes, ce qui indique que si la qualité du riz en termes d'apparence est restée inférieure à l'objectif en raison de facteurs complexes, notamment les techniques de culture, la qualité en termes de forme et les pertes de grains ont été largement atteintes, grâce à l'intervention du projet, notamment les formations post-récolte et les formations des usiniers. 4. L'objectif 3, à savoir un approvisionnement ininterrompu, mesuré par le nombre de distributeurs vendant au moins 10 tonnes de riz blanchi par mois pendant toute l'année, n'a pas non plus été atteint. Seuls 2 distributeurs sur 8 ont satisfait à ces critères. La principale contrainte était la capacité financière et managériale limitée des distributeurs cibles, qui a entravé l'approvisionnement stable et suffisant en paddy, malgré les divers efforts déployés par le projet pour renforcer les transactions entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement. 5. Ces résultats soulignent la nécessité d'intégrer davantage les mécanismes de soutien financier et institutionnel afin d'atteindre les objectifs du projet, non seulement pour les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, mais aussi pour les institutions financières et les fournisseurs de machines, dont le rôle est essentiel au développement de la chaîne d'approvisionnement du riz.
-----------	---

3-1-4. Efficience

L'efficience de ce projet devrait être modérément faible, principalement en raison d'une augmentation du budget.

Malgré la complexité des composantes multiples du projet et des relations entre les acteurs, les activités ont généralement été mises en œuvre de manière planifiée et coordonnée, même si le déblocage des prêts

et les services liés aux machines sont restés insuffisants en raison de la faiblesse des capacités institutionnelles et managériales des parties prenantes. L'équipe du projet, composée d'experts et d'homologues divers, a assuré une coordination en temps opportun grâce à des pratiques de gestion structurées. Si le budget a été exécuté dans les délais prévus pour l'essentiel, une augmentation de 30 % a été nécessaire pour envoyer des experts japonais supplémentaires et pour acheter des machines agricoles destinées à résoudre les goulets d'étranglement dans les processus de mécanisation et de post-récolte. La durée du projet a été de cinq ans, conformément aux prévisions initiales.

Tableau 35 : Résumé de l'évaluation de l'« efficience »

Éléments	Résumé de l'évaluation
Efficience opérationnelle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Malgré la portée holistique de l'intervention, les composantes à plusieurs niveaux et les relations complexes entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement cibles, les activités du projet ont généralement été menées de manière planifiée et coordonnée. 2. En particulier, les composantes financières et de mécanisation ont nécessité des interventions coordonnées alignées sur les saisons agricoles, et le projet a réussi à aider les institutions financières et les prestataires de services de machinerie à fournir leurs services respectifs. Cependant, malgré ces activités coordonnées, le déblocage des prêts et les services de machinerie sont restés insuffisants en raison de la faiblesse des capacités institutionnelles et de gestion des institutions financières et des prestataires de services. 3. L'équipe du projet était composée d'experts à long et à court terme, de homologues du ministère de l'Agriculture et de l'ADERIZ, ainsi que de consultants locaux, mais une gestion efficace du projet, telle que la formulation de politiques annuelles et des mises à jour régulières sur l'avancement des travaux lors de réunions bihebdomadaires, a permis des interventions et une coordination en temps opportun.
Efficience financière	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le budget du projet a été exécuté dans l'ensemble en temps opportun, conformément au plan opérationnel du projet, à l'exception du retard causé par les restrictions liées à la COVID-19 au début du Projet. 2. Le budget du projet a augmenté de 30 % par rapport au plan initial. Les raisons en sont principalement 1) l'augmentation du nombre d'experts japonais envoyés sur place et 2) l'augmentation des achats de machines agricoles. 3. En ce qui concerne l'augmentation du nombre d'experts japonais, il est apparu au cours de la mise en œuvre du projet que la coordination entre les acteurs devait être renforcée afin d'améliorer les transactions de la chaîne d'approvisionnement, et que la capacité de gestion des usiniers et des distributeurs cibles était inférieure à celle attendue pour améliorer leurs transactions avec les producteurs. Des experts SHEP/coordination de la chaîne d'approvisionnement et KAIZEN/développement des PME ont été

	<p>déployés à cette fin.</p> <p>4. En ce qui concerne les machines agricoles, afin de remédier aux goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement du riz, à savoir la mécanisation et l'amélioration des opérations post-récolte, des machines agricoles telles que des motoculteurs, des moissonneuses-batteuses et des batteuses ont été achetées pour renforcer le programme de location de l'ADERIZ, et des machines post-récolte telles que des séchoirs mécaniques, des trieurs de couleur et des épierreurs ont été achetées à des fins de démonstration.</p>
--	---

3-1-5. Impact

L'impact du projet devrait être positif et avoir des retombées tangibles.

Bien que l'autosuffisance en riz ne se soit pas améliorée de manière significative, les marques de riz local, en particulier celles appuyées par le projet, sont de plus en plus présentes sur les principaux marchés urbains, y compris dans les chaînes de distribution d'Abidjan. Les interventions du projet en matière de qualité des semences et de formation post-récolte ont renforcé la compétitivité par rapport au riz importé. Le modèle de chaîne d'approvisionnement du PRORIL a façonné la stratégie nationale (SNDR2) et inspiré le programme Agrégateur de la Banque Mondiale. L'intérêt croissant du secteur privé, stimulé par le soutien financier et la mécanisation, annonce l'émergence d'une chaîne de valeur du riz durable, dirigée par les investisseurs. Cependant, la distribution gratuite d'intrants par le gouvernement a eu de graves effets négatifs sur les producteurs.

Tableau 36 : Résumé de l'évaluation de l'« impact »

Éléments	Résumé de l'évaluation
Résultats de haut niveau (réalisation de l'objectif supérieur et de l'objectif global)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Si le taux d'autosuffisance (objectif supérieur) pour le riz ne s'est pas amélioré de manière significative depuis le lancement du projet, la présence de marques de riz locales (objectif global) sur les principaux marchés urbains n'a cessé de croître. Il convient de noter que les marques locales des distributeurs appuyés par le projet ont commencé à apparaître ces dernières années dans les rayons des grandes chaînes de distribution à Abidjan. 2. Cela reflète l'impact positif des interventions du projet, en particulier sur l'amélioration de la qualité grâce à l'amélioration des semences et à la formation post-récolte, qui ont renforcé la compétitivité par rapport au riz importé.
Effets d'entraînement	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'approche « chaîne d'approvisionnement rizière bancable » du PRORIL a influencé le cadre conceptuel de la deuxième stratégie nationale de développement du riz (SNDR2) de la Côte d'Ivoire, en positionnant le « développement de la chaîne d'approvisionnement » et l'« agrégation » comme modèles de mise en œuvre fondamentaux. Ce concept a été mis en œuvre dans le cadre du « programme d'agrégation » financé par la Banque Mondiale, conçu pour étendre l'approche de la chaîne d'approvisionnement.

	2. En outre, en encourageant l'entrée d'institutions financières privées et en soutenant la croissance des prestataires de services de machines agricoles, le projet a suscité un intérêt croissant des investisseurs privés pour le secteur du riz, annonçant l'émergence d'une plateforme durable de développement de la chaîne de valeur du riz menée par le secteur privé dans les années à venir.
Impacts différentiels et effets imprévus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aucun impact différentiel ni effet imprévu n'a été observé suite à l'intervention du projet. 2. Toutefois, en dehors du projet, il a été observé que la distribution gratuite de semences et d'engrais par le gouvernement a eu de graves effets négatifs, a faussé le marché des intrants et a encouragé l'aléa moral parmi les producteurs, ce qui a entraîné une baisse de la demande de prêts de l'UNACOOPEC et a entravé l'achat de semences de qualité à un prix équitable.

3-1-6. Durabilité

La durabilité de ce projet est modérée et doit être renforcée.

Le secteur rizicole de la Côte d'Ivoire bénéficie d'un cadre politique stable dans le cadre du SNDR2, qui s'aligne sur les stratégies de développement de la chaîne d'approvisionnement. Cependant, les faiblesses institutionnelles, telles que les infrastructures d'irrigation limitées, la fragilité des systèmes semenciers et la privatisation des services de vulgarisation, compromettent la durabilité. Le projet a progressé en intégrant la mécanisation, la production de semences et les protocoles post-récolte dans les systèmes ADERIZ et MEMINADERPV, mais un appui supplémentaire est nécessaire pour l'accès aux machines et la capacité opérationnelle. Si les engagements des bailleurs de fonds sont prometteurs sur le plan financier, les contraintes budgétaires du gouvernement restent un défi majeur. Le changement climatique ajoute à la pression, rendant indispensables les investissements dans des systèmes d'irrigation et d'approvisionnement en eau résilients pour assurer la durabilité à long terme.

Tableau 37 : Résumé de l'évaluation sur la « durabilité »

Éléments	Résumé de l'évaluation
Durabilité politique et institutionnelle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le cadre politique et institutionnel pour le développement du secteur rizicole est cohérent pour l'avenir prévisible, car la deuxième stratégie nationale de développement du riz (SNDR2) a adopté le cadre conceptuel du « développement de la chaîne d'approvisionnement » comme modèle de mise en œuvre, ce qui correspond parfaitement à l'approche du projet. 2. Toutefois, la capacité du gouvernement à mettre en œuvre cette stratégie reste faible. Contrairement à d'autres pays voisins, la Côte d'Ivoire ne dispose pas d'une agence dédiée à l'irrigation pour soutenir sa base de production. Le ministère de l'Agriculture (MEMINADERPV) est également confronté à des faiblesses institutionnelles en matière de préservation des stocks de semences de base et de diffusion des semences certifiées. De plus, la

	<p>privatisation de l'agence de vulgarisation (ANADER) a compromis la durabilité de la diffusion des techniques de production adaptées. En conséquence, le SNDR2 est contraint de poursuivre le développement d'une chaîne d'approvisionnement dirigée par le secteur privé sans soutien adéquat du secteur public, ce qui compromet sa viabilité institutionnelle. À tout le moins, il est essentiel d'augmenter les investissements publics dans les infrastructures, en particulier les systèmes d'irrigation et de semences, en tant que biens publics.</p>
<p>Durabilité opérationnelle et technique</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour pérenniser l'approche du projet, il est nécessaire d'institutionnaliser les activités du PRORIL2 au sein du système de l'ADERIZ et du MEMINADERPV, en particulier dans les domaines de la mécanisation, de la diffusion de semences de qualité et des techniques de contrôle de la qualité et de l'après-récolte. 2. Le projet a élaboré des manuels sur la mécanisation et la production de semences de qualité avec l'ADERIZ/MEMINADERPV, et ces méthodologies ont été intégrées dans leurs modules de formation respectifs. Les normes de contrôle après récolte et de contrôle de la qualité ont également été consolidées dans les protocoles du laboratoire du riz (LABORIZ) et sont désormais utilisées dans les sessions de formation de l'ADERIZ destinées aux usiniers de riz. Ces outils devraient être davantage utilisés par l'ADERIZ/MEMINADERPV, continuellement mis à jour et adaptés aux conditions locales sur le terrain. 3. Toutefois, le programme de « location-vente » de machines agricoles de l'ADERIZ, qui a été soutenu par le projet et la JICA, doit être renforcé à court terme, tant sur le plan financier qu'opérationnel, jusqu'à ce que le marché des machines agricoles se développe et que les stocks de machines et de pièces de rechange soient suffisants pour couvrir les besoins des acteurs de la chaîne d'approvisionnement.
<p>Viabilité financière</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un soutien continu de la part des partenaires de développement tels que la Banque Mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la Coopération internationale allemande (GIZ), etc. a été annoncé à la suite de la table ronde pour la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre du SNDR2, qui s'est tenue en juillet 2024. Cela constitue un signe positif pour la viabilité financière du développement de la chaîne d'approvisionnement du riz en Côte d'Ivoire. 2. Toutefois, comme mentionné précédemment, les ressources financières du MEMINADERPV et de l'ADERIZ restent limitées et dépendent largement des contributions des partenaires pour soutenir le développement du secteur rizicole. L'engagement accru du gouvernement et l'augmentation du budget alloué à ce secteur restent un défi fondamental.

Durabilité environnementale	Le changement climatique modifie de plus en plus les régimes pluviométriques et provoque des inondations et des sécheresses extrêmes qui perturbent la production rizicole en Côte d'Ivoire. Ces changements ont une incidence directe sur les rendements et la rentabilité, en particulier pour les producteurs en régime pluvial qui ne peuvent cultiver qu'une fois par an. Les producteurs irrigués sont également touchés, car la plupart des systèmes d'irrigation en Côte d'Ivoire dépendent de barrages-réservoirs, ce qui les rend vulnérables à la variabilité des précipitations. Pour s'adapter à ces risques climatiques, il est essentiel d'améliorer les infrastructures d'irrigation et d'aider les producteurs à garantir des sources d'eau stables.
--------------------------------	---

3-2. Facteurs et risques externes

Des risques institutionnels sont apparus dans les domaines du financement et de la mécanisation depuis 2024.

(1) Financement

À partir de 2024, l'octroi de crédits a stagné en raison à la fois de facteurs liés à l'offre, découlant de la capacité organisationnelle de la COOPEC, et de facteurs liés à la demande, résultant de la réduction des besoins de crédit suite à la distribution gratuite d'engrais par le gouvernement et à l'inéligibilité des acteurs cibles pour les prêts.

En ce qui concerne les problèmes du côté de la COOPEC, plus de 100 demandes de prêt émanant de producteurs n'ont pas été acceptées en raison de retards dans les procédures internes de la COOPEC. Cela s'explique par la faiblesse des capacités de gestion, notamment le manque de personnel dans les succursales de la COOPEC et l'insuffisance du mécanisme de transfert des fonctions au sein des succursales lors des changements de personnel, ce qui témoigne de la faiblesse des capacités organisationnelles de l'UNACOOPEC en tant qu'institution financière. Pour résoudre ce problème, le projet a fait appel au siège de l'UNACOOPEC pour surveiller de près l'état d'avancement des demandes de prêt dans les succursales afin de s'assurer que les procédures n'étaient pas bloquées. Cependant, bien que cette surveillance ait progressivement amélioré la situation, les procédures de demande de prêt ne sont pas traitées aussi rapidement que prévu. Afin de répondre aux besoins de financement des producteurs qui exigent une grande réactivité en fonction du calendrier agricole, la structure de gestion des opérations de prêt doit être fondamentalement améliorée en tant qu'institution financière.

La distribution gratuite fréquente par le gouvernement d'intrants tels que des semences et des engrais a également eu pour effet négatif de réduire le nombre de producteurs recourant aux prêts. Cette distribution gratuite non seulement entrave l'accès au financement, mais réduit également la motivation des producteurs à développer leur production de manière autonome, ce qui encourage négativement l'aléa moral des producteurs. Une coordination gouvernementale visant à éviter une telle politique est fortement nécessaire.

De plus, même si le projet a soigneusement sélectionné les acteurs cibles en utilisant les critères de sélection mentionnés ci-dessus, il a été confirmé par la suite que de nombreux acteurs, en particulier les

usiniers, n'étaient pas éligibles à un nouveau prêt en raison de dettes impayées ou de mauvais antécédents.

(2) Mécanisation

Comme indiqué au point 2-2-2, de nombreux PME ont été confrontés à des pannes de machines dans le matériel loué depuis 2024, et les services de mécanisation ont considérablement stagné en raison d'un manque de pièces de rechange. Cette situation était due non seulement aux stocks limités de pièces de rechange chez les distributeurs de machines, mais aussi au service clientèle inadéquat et lent des distributeurs. Pour résoudre ce problème, le projet a activement facilité la communication entre les PME, les distributeurs et les fabricants afin de garantir que les pièces de rechange commandées par les PME puissent être livrées rapidement. En outre, comme la réticence des distributeurs à stocker des pièces de rechange était largement due au sous-développement du marché japonais des machines en Côte d'Ivoire, le projet a collaboré avec l'ADERIZ, à titre de mesure temporaire, pour stocker les pièces de rechange essentielles, en utilisant les frais de remboursement de location payés par les PME.

Par ailleurs, le remboursement des frais de location des machines par les PME a commencé à prendre du retard à partir de 2024 en raison de la panne des machines et de l'indisponibilité des pièces de rechange. Malgré le problème de pénurie de pièces de rechange, le projet a exhorté l'ADERIZ à renforcer son processus de recouvrement régulier des loyers, car l'absence de mesures de recouvrement encouragerait l'aléa moral parmi les emprunteurs. Il est nécessaire de renforcer les capacités de gestion de la location de machines au sein de l'ADERIZ, y compris le système de recouvrement.

4. Leçons apprises et recommandations

Sur la base des résultats du projet, des évaluations et de l'analyse de la chaîne d'approvisionnement compilés dans le document intitulé « Synthèse politique - Analyse de la chaîne d'approvisionnement du riz en Côte d'Ivoire et stratégies de mise à l'échelle » (**Volume 4**), les leçons apprises et les recommandations suivantes ont été formulées.

4-1. Leçons apprises

- (1) **La chaîne d'approvisionnement du riz reste fragmentée, car les relations commerciales à long terme basées sur la confiance restent limitées.** Le modèle de transaction des producteurs cibles montre que si environ la moitié d'entre eux effectuent d'abord des transactions directes avec les usiniers, qui constituent généralement la base de la chaîne d'approvisionnement du riz, beaucoup continuent de s'appuyer sur des intermédiaires ou de vendre directement aux ménages, ce qui démontre que la chaîne d'approvisionnement du riz reste fragmentée et instable. En outre, seule la moitié environ des producteurs cibles ont vendu leur récolte aux usiniers et distributeurs cibles qui avaient été initialement identifiés pour développer la chaîne d'approvisionnement avec ces producteurs, tandis que les autres ont été écoulés en dehors du réseau prévu. Ce phénomène a été observé chez tous les types d'acheteurs, ce qui indique que malgré les interventions du projet, les niveaux d'intégration varient considérablement entre les acteurs et ne dépendent pas du type d'acheteur.

- (2) **Le renforcement des capacités de gestion des acteurs en aval est un défi majeur pour le développement d'une chaîne d'approvisionnement bancable.** Le principal facteur qui a entravé la réalisation de l'objectif du projet était la faiblesse des capacités de gestion des usiniers et des distributeurs cibles, en particulier en matière de gestion des flux de trésorerie, qui est essentielle pour développer des transactions stables avec les producteurs. De nombreux usiniers cibles se sont avérés inéligibles à des prêts bancaires en raison de dettes impayées, et plusieurs usiniers n'ont pas été en mesure de fournir des liquidités en temps voulu aux producteurs. L'affaiblissement des relations commerciales avec les producteurs a entraîné une stagnation des ventes de riz. Le projet visant à mettre en place une chaîne d'approvisionnement en riz grâce à un soutien à plusieurs niveaux axé sur les acteurs en aval, le renforcement des capacités de gestion de ces acteurs est le facteur le plus critique et doit être traité comme une priorité absolue pour établir une chaîne d'approvisionnement en riz bancable.

- (3) **La faiblesse des acteurs de soutien, tels que les institutions financières et les concessionnaires de machines, a nui au développement de la chaîne d'approvisionnement en riz.** Le financement et la mécanisation ont été considérés comme des éléments clés du projet visant à améliorer la qualité des transactions de riz entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Cependant, la capacité organisationnelle limitée de l'UNACOOPEC-CI et des distributeurs de machines, qui devaient jouer un rôle essentiel dans ces activités, a entravé leur mise en œuvre, ce qui a entraîné une insuffisance des services financiers et de mécanisation pour les acteurs de la chaîne d'approvisionnement. La lenteur et l'inefficacité du processus d'approbation par la COOPEC ont contraint de nombreux producteurs à

abandonner leurs demandes de prêt, tandis que les pratiques peu recommandables des fournisseurs de machines agricoles et la pénurie de pièces de rechange ont perturbé les services de maintenance des machines de la PME. Cela s'explique en partie par le fait que le marché local du riz pour ces acteurs de soutien n'est pas encore suffisamment important pour qu'ils accordent la priorité au secteur du riz dans leurs activités. Compte tenu du rôle essentiel de ces acteurs privés, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme institutionnel capable de les inciter efficacement à fournir de meilleurs services dans le secteur du riz.

- (4) **Le financement de l'agriculture pluviale vise à encourager les producteurs à accéder au financement tout en permettant aux institutions financières de développer leur clientèle rurale.** Contrairement aux prêts aux producteurs irrigués et aux prêts de fonds de roulement pour les usiniers/distributeurs, les prêts aux producteurs pluviaux, introduits en 2023, ont augmenté progressivement. Cela s'explique par le fait que le crédit ne couvre que les activités de récolte et d'après-récolte en raison de la nature risquée des conditions pluviales. Cela indique que les prêts aux producteurs pluviaux peuvent créer une opportunité tant pour les producteurs que pour les institutions financières. Les institutions financières peuvent diversifier et élargir leur clientèle en atteignant de nouveaux clients (qu'il s'agisse de producteurs irrigués ou pluviaux) dans des conditions de risque plus gérables. Au fil du temps, cette approche permet à la banque de constituer un historique de ses clients et de concevoir des produits de prêt de plus en plus importants. Quant aux producteurs, le fait de commencer par un crédit partiel à faible risque leur permet d'améliorer progressivement leur solvabilité, de se familiariser avec les systèmes financiers formels et, à terme, de devenir éligibles à des instruments de financement plus complets.
- (5) **Les services de mécanisation ne se sont pas développés comme prévu, principalement en raison du manque de pièces de rechange, qui entraîne des temps d'arrêt plus longs des machines et un taux de rotation élevé des opérateurs.** Entre 2023 et 2024, les services de mécanisation n'ont pas augmenté comme prévu. On observe également que le taux de remboursement des frais de location de machines par les PME s'est détérioré en 2024 en raison de l'impossibilité à déployer les machines en raison de pannes fréquentes et du manque de pièces de rechange pour les réparer. En outre, de nombreuses PME sont confrontées à des faiblesses opérationnelles, telles qu'un taux de rotation élevé des opérateurs de machines. Par conséquent, la capacité globale des services de mécanisation reste limitée. Ces conclusions soulignent la nécessité de renforcer un réseau durable de distribution de pièces de rechange ainsi que la capacité de gestion des PME afin de garantir une prestation de services cohérente.
- (6) **Le marché des semences reste sous-développé malgré les efforts des multiplicateurs de semences.** Bien que la plupart des producteurs de riz reconnaissent l'importance de semences de qualité, leur volonté de payer au prix de vente reste limitée. Cela s'explique principalement par la distribution gratuite continue de semences par le gouvernement, l'habitude des producteurs de reproduire les semences à partir de leur propre rizière, ce qui se traduit par des rendements et une qualité inférieurs, et le sous-développement du système et du marché des semences certifiées. Le renforcement du marché des semences nécessite donc non seulement de permettre la production de semences de

qualité, mais aussi de développer des canaux de commercialisation efficaces pour les producteurs de semences (multiplicateurs) et les acheteurs, avec le soutien d'un système public de certification « fonctionnel » qui garantit la qualité.

(7) Les semences et la post-récolte jouent un rôle important dans l'amélioration de la qualité du riz local.

La formation sur la manipulation des semences et la post-récolte s'est avérée avoir un impact significatif sur l'amélioration de la qualité du riz. L'application des techniques recommandées pour la production de semences a eu un impact positif sur le prix des semences par rapport aux producteurs de semences non formés. La formation sur les techniques post-récolte a également eu des effets positifs sur le taux d'adoption de méthodes de séchage et de vannage appropriées, ce qui a permis de réduire le taux d'impuretés et d'améliorer le taux de grains entiers du riz, ce qui a conduit à une amélioration de la rentabilité. En ce qui concerne le séchage en particulier, le taux de grains entiers du paddy utilisant la méthode de séchage au soleil recommandée était nettement supérieur à celui du paddy sélectionné au hasard parmi les usiniers cibles, selon les analyses en laboratoire. Ce résultat indique que le séchage approprié semble être le principal facteur déterminant pour améliorer la qualité du riz en termes de proportion de grains entiers.

4-2. Recommandations

- (1) Le renforcement des capacités de gestion doit être intégré à l'aide financière accordée aux usiniers et aux distributeurs.** La trésorerie et la gestion opérationnelle des usiniers/distributeurs étant considérées comme les principaux facteurs entravant la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement en riz, il est indispensable d'intégrer des éléments de renforcement des capacités lors de l'octroi de prêts à ces acteurs en aval. Cela est particulièrement important pour les usiniers/distributeurs qui sont censés préfinancer les intrants des producteurs, car le préfinancement fait peser tous les risques de production sur les usiniers/distributeurs et les oblige non seulement à gérer leur fonds de roulement, mais aussi à surveiller les activités de production, du labour à la récolte, ce qui nécessite des capacités opérationnelles avancées.
- (2) Le soutien financier ne doit pas reposer uniquement sur les prêts aux usiniers. Il convient également de rechercher des prêts aux producteurs assortis de garanties partielles afin de diversifier les risques.** Bien que le gouvernement s'efforce d'améliorer l'accès des producteurs au financement par le biais du crédit aux usiniers/distributeurs (préfinancement des intrants et des services par les usiniers/distributeurs), les capacités financières et de gestion des usiniers/distributeurs sont limitées et nombre d'entre eux ne sont pas éligibles aux nouveaux crédits des institutions financières en raison de leur endettement. Il est donc important de ne pas s'appuyer uniquement sur les modèles de préfinancement basés sur les usiniers et les distributeurs, qui peuvent conduire à une accumulation de dettes pour les usiniers, mais d'explorer d'autres mécanismes permettant d'offrir un financement direct aux producteurs. Toutefois, compte tenu des risques divers associés au crédit aux producteurs, les partenaires de développement peuvent faciliter l'accès au financement en fournissant dans un premier temps des garanties partielles aux institutions financières. Ces garanties peuvent ensuite être

progressivement réduites tout en aidant les producteurs à renforcer leurs capacités de gestion financière, ce qui permet aux institutions financières de gérer de manière indépendante le risque de crédit des producteurs. Cette approche peut réduire les obstacles qui empêchent les institutions financières d'accorder des crédits aux producteurs.

- (3) **L'introduction de modèles de financement adaptés intégrant des solutions numériques offre un moyen puissant pour améliorer l'accès au financement des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du riz.** L'analyse des interventions financières révèle que les défauts de paiement sont principalement dus à des problèmes comportementaux et contractuels, qui sont liés à l'humain plutôt qu'à des chocs externes tels que les événements climatiques. Cela indique le potentiel des services financiers basés sur la technologie, qui, en tirant parti des nouvelles technologies, peuvent prévenir ces comportements inappropriés et garantir une gestion adéquate des remboursements. Par conséquent, les institutions financières et les entreprises FinTech devraient fournir conjointement des services de crédit avec des solutions numériques appuyées par 1) un système de transaction efficace avec traçabilité et 2) un algorithme de notation de crédit. Un système de transaction efficace, permettant une visibilité de bout en bout des paiements et des flux de marchandises tout en intégrant des fonctionnalités, devrait non seulement garantir la traçabilité des transactions, mais aussi prévenir les comportements abusifs des débiteurs et faciliter des transferts d'argent multicanaux simples et efficaces, y compris en espèces, en monnaie électronique et en dépôts bancaires, adaptés aux besoins des utilisateurs. Les algorithmes numériques de notation de crédit basés sur les attributs et l'historique des transactions peuvent aider les institutions financières à sélectionner des acteurs crédibles afin d'améliorer les transactions de riz à grande échelle.
- (4) **Le marché des services de machines est encore à un stade émergent. Le soutien public est essentiel à court terme pour mettre les services sur les rails.** Les prestataires de services de mécanisation appuyés par les programmes de crédit-bail du gouvernement ont encore des capacités limitées pour répondre à la demande croissante des producteurs. La pénurie de machines de qualité et de pièces de rechange reste un obstacle majeur, principalement dû à la petite taille du marché, qui décourage les fournisseurs de machines agricoles à investir dans des stocks et des réseaux de maintenance adéquats. Toutefois, avec l'émergence progressive de prestataires privés de services de mécanisation et la demande croissante de services de qualité en matière de machines parmi les producteurs, il est essentiel que les partenaires au développement continuent à soutenir les initiatives gouvernementales en cours qui encouragent la mécanisation menée par le secteur privé. Outre le financement de l'achat de machines pour la location, il est crucial de soutenir la formation à l'exploitation de la flotte et à la gestion financière des prestataires de services et, surtout, de renforcer les capacités de gestion de l'agence gouvernementale responsable, en particulier en matière de contrôle et d'application des frais de location des prestataires de services.
- (5) **La distribution gratuite de semences et d'engrais crée des aléas moraux parmi les producteurs ; une coordination des politiques est nécessaire pour créer les conditions d'une chaîne d'approvisionnement en riz bancable.** Bien que la plupart des producteurs de riz reconnaissent l'importance de semences de qualité, leur volonté de payer au prix de vente reste limitée. Cela

s'explique principalement par la distribution gratuite continue de semences par le gouvernement, accompagnée de l'habitude des producteurs de reproduire les semences de leur propre rizière, ce qui se traduit par une faible demande de semences certifiées qui entrave la motivation des producteurs de semences. La distribution gratuite d'engrais sape également les efforts des producteurs qui produisent du riz par leurs propres moyens en recourant au crédit. Le renforcement de la chaîne d'approvisionnement nécessite donc une coordination des politiques afin de passer de la distribution gratuite à la création de conditions qui incitent les producteurs à réinvestir par leurs propres moyens, notamment en achetant des semences et en recourant à des prêts.

- (6) **Les investissements publics dans l'irrigation doivent être renforcés afin de stimuler les investissements privés dans ce secteur.** L'analyse de la chaîne d'approvisionnement réalisée dans le cadre du projet indique que la réalisation d'économies d'échelle dans la production est essentielle non seulement pour motiver les producteurs, mais aussi pour attirer les usiniers et les distributeurs, renforçant ainsi le développement de la chaîne d'approvisionnement du riz mené par le secteur privé. Les petites parcelles, d'une superficie moyenne d'environ 1 hectare par producteur, génèrent des profits limités qui sont insuffisants pour inciter à réinvestir dans l'expansion, ce qui se traduit par un approvisionnement limité en riz paddy pour les usiniers et les distributeurs. Pour remédier à cette situation, les interventions gouvernementales devraient donc donner la priorité à la réhabilitation et à l'extension des systèmes d'irrigation vieillissants, afin de permettre aux producteurs d'étendre leurs surfaces cultivées. Parallèlement, la promotion de systèmes de gestion participative de l'eau, impliquant les producteurs dans les mécanismes de gouvernance et de partage des coûts, est essentielle pour assurer le maintien durable des systèmes d'irrigation.
- (7) **La production de semences de base et le marché des semences de qualité doivent être garantis par le soutien public.** Bien que la plupart des producteurs comprennent l'importance des semences, leur accès à des semences de qualité reste limité en raison de la mauvaise distribution des semences de base et de l'absence de marché certifié pour les semences. L'insuffisance des capacités du système public de production de semences de base et l'incohérence des politiques qui entravent le marché certifié des semences, associées à des distributions occasionnelles de semences gratuites, sapent encore davantage la motivation des producteurs de semences. Par conséquent, le rôle du gouvernement est le suivant : 1) renforcer le système public de production et de distribution de semences de base, et 2) mettre en place un système « fonctionnel » de certification des semences, comprenant des mécanismes d'incitation pour les producteurs de semences, qui sont essentiels pour encourager la production et l'échange de semences de qualité à des prix équitables. Le renforcement de la production de semences de base comprend également le développement de variétés pluviales résistantes et à forte valeur ajoutée, contribuant ainsi à l'intégration des producteurs pluviaux dans la chaîne d'approvisionnement du riz. En outre, le soutien à la mise en réseau des producteurs et des multiplicateurs de semences, associé à la diffusion de techniques de production appropriées par le biais de formations, renforcera encore le système de production et de distribution de semences de qualité.
- (8) **Les capacités institutionnelles de l'ADERIZ doivent être renforcées afin de soutenir efficacement le développement de la chaîne d'approvisionnement en riz mené par le secteur privé.** Les résultats du

projet suggèrent que la chaîne d'approvisionnement en riz menée par le secteur privé ne peut être mise en place sans le soutien du secteur public. Au-delà du développement de l'irrigation et de la production de semences de base, généralement considérés comme des biens publics, le renforcement de la mécanisation grâce à un programme de location de machines, le développement d'un marché de semences de qualité et la fourniture d'une formation technique et managériale aux producteurs et aux usiniers/distributeurs nécessitent tous une mise en œuvre efficace de l'ADERIZ. En conséquence, il est fortement recommandé de renforcer ses capacités institutionnelles, en particulier en matière de ressources humaines, afin de garantir la mise en œuvre efficace de ces activités essentielles pour faire progresser le développement de la chaîne d'approvisionnement du riz dirigée par le secteur privé en Côte d'Ivoire.